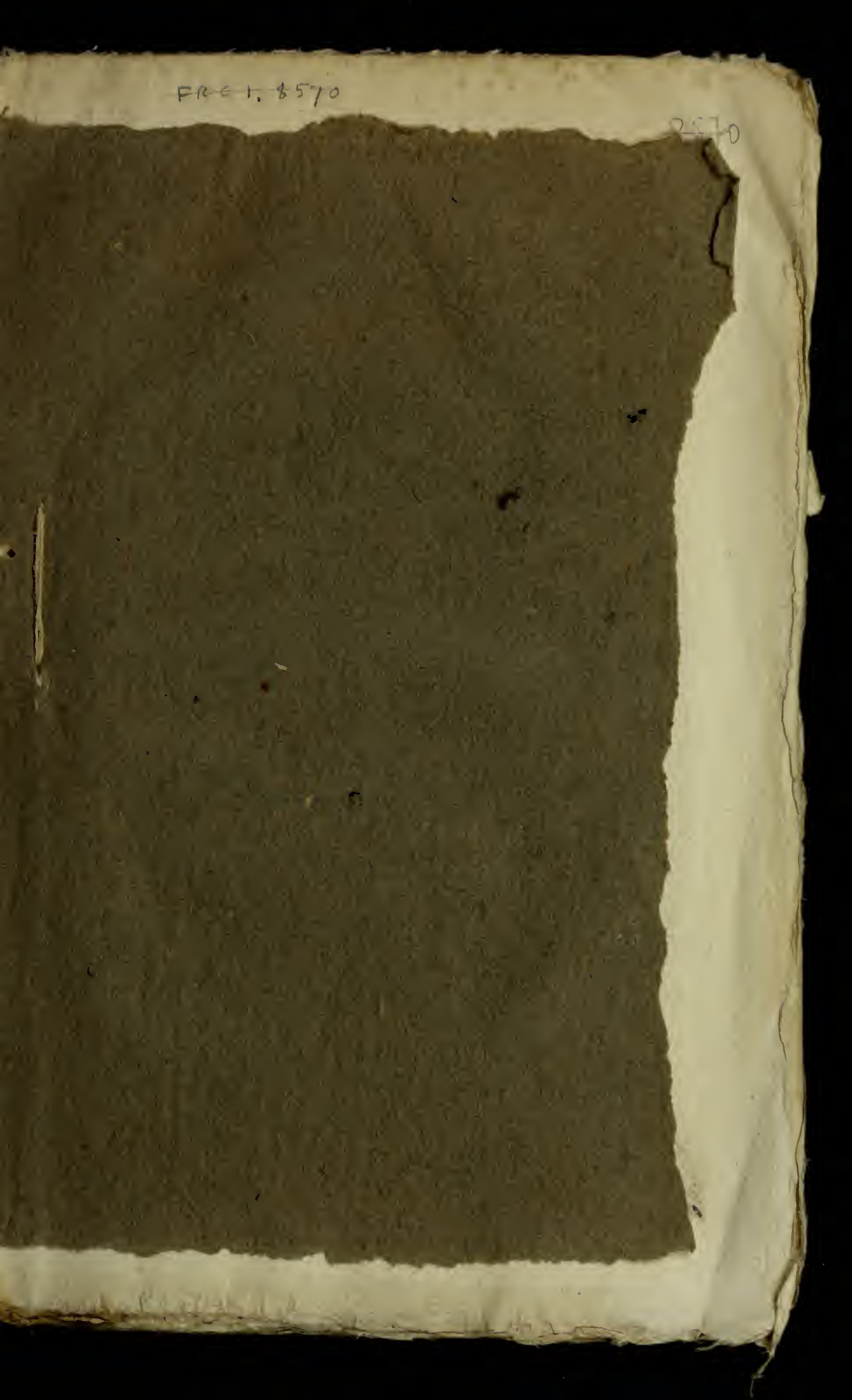


OBSERVATIONS PHILOSOPHIQUES

SUR

LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE.

DÉDIÉES

A MM. LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT,

Par J. COURDIN, D. M., Profeſſeur de Phyſique à Montpellier, auteur des *Entretiens patriotiques ſur la Conſtitution civile du Clergé.*



A MONTPELLIER,
Chez TOURNEL, père, fils & neveu, Imprimeurs du Département.

1792.

Deux éditions des *Entretiens patriotiques sur la Conſtitution civile du Clergé*, ont déjà été épuiſées. On m'en demande une troiſième. Je crois ſervir utilement la patrie, par l'impreſſion réitérée d'un ouvrage, où la philoſophie démaſque les prêtres inſermentés, & les confond en les battant avec leurs propres armes, *celles de l'autorité de l'écriture & des uſages antiques de l'égliſe*; où la raiſon éclaire les hommes en les ramenant à de ſaines idées de la religion catholique... C'eſt le triomphe de la conſtitution contre les attaques ſéditieuſes & les outrages du fanatiſme... *Pluſieurs journaux l'ont annoncé avec ces traits caractériſtiques*... Cet écrit a ſouvent produit des fruits heureux de converſion & de patriotiſme dans l'ame des lecteurs. Puiſſé-je voir encore ces fruits ſe multiplier !... *Brochure de* 308 *pages*, à Paris, chez Buiſſon, rue Haute-Feuille, & chez Leclerc, rue Saint-Martin, à Beziers chez Odezennes qui a imprimé la ſeconde édition.

A MESSIEURS

LES ADMINISTRATEURS

DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

MESIEURS,

LA Patrie attend une éducation nouvelle qui opère dans les esprits une révolution aussi rapide & plus étonnante encore que celle du gouvernement. De-là dépendent le sort de la Constitution, & le bonheur de la postérité naissante. On a sur cette matière beaucoup d'écrits & peu de notions certaines. Agréez, MESSIEURS, que, sous vos auspices, j'offre à ma Patrie le tribut de mes recherches sur cet objet important. J'ai étudié & je trace dans ces OBSERVATIONS PHILOSOPHIQUES *l'ordre & la marche que suit & comporte la nature* (1) *dans les progrès de l'éducation. Je propose les méthodes d'instruction qu'elle emploie dans la formation de nos idées, & que nous avons employées, même sans le savoir, lorsque nous*

(1) *Non fingendum aut excogitandum sed inveniendum quid natura faciat & ferat.* (*Bacon, de novo organo*, lib. II. aphoris. 10.)

avons acquis des connoiſſances. J'indique les cauſes du peu de ſuccès de l'ancien enſeignement, & je relève des erreurs dans leſquelles eſt tombé le Comité de Conſtitution, en portant ſes vues ſur l'organiſation de l'inſtruction publique. J'établis pour principe que les talens, les vertus & les vices ſont le produit de l'éducation (1)*; & en conſéquence, j'eſſaie de déterminer* les moyens *propres à faire acquérir aux Français les forces & l'adreſſe du corps, les vertus du cœur & les talens de l'eſprit, en rapport avec la Conſtitution. Dans mon ſyſtême d'éducation, les élèves apprendront la morale par pratique, comme on apprend la langue de ſon pays, & ſans s'en appercevoir; &, pour me ſervir d'une expreſſion de Montaigne*, ils ne diront pas tant les leçons de leurs maîtres, comme ils les feront & les répéteront dans leurs actions.

Puiſſiez-vous, MESSSIEURS, juger cet ouvrage digne de vos regards! puiſſe-t-il vous paroître utile par le mérite des idées qu'il renferme, & en donnant aux bons eſprits occaſion de réfléchir & d'éclairer l'éducation par des vues nouvelles & fécondes pour le bien public!

J. COURDIN, D. M., Profeſſeur de Phyſique.

---

(1) Ce principe fût-il une erreur, elle ſeroit utile, puiſqu'elle exciteroit le génie à perfectionner la ſcience de l'éducation, feroit ſentir l'importance des travaux des maîtres, & redoubleroit leur vigilance & leur activité.

OBSERVATIONS PHILOSOPHIQUES

SUR la Réforme de l'Éducation Publique.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

N°. 1. JE n'examine pas ce qu'on a fait, mais ce qu'on peut & ce qu'on doit faire. On a changé le gouvernement, il faut changer les institutions de la jeunesse.... On vante le projet d'instruction publique, présenté à l'Assemblée Nationale constituante par l'ancien évêque d'Autun, au nom du comité de constitution. La réputation de son auteur, des aspects brillans, des traits qui semblent avoir le mérite de la nouveauté, ont excité des applaudissemens, & l'ont accrédité dans l'opinion publique. Le philosophe qui pense, n'y découvre rien de neuf, ni dans les moyens, ni dans les principes, rien de propre à former & régénérer les Français. Ce plan n'est à ses yeux qu'une modification séduisante de l'ancien enseignement, qui a pour base les préjugés, la routine, & non les lois de la nature.

L'Aſſemblée nationale conſtituante, pour changer le gouvernement, a commencé par poſer des principes certains qui ont ſervi à fixer l'objet de ſes travaux, & à déterminer les actes de ſa volonté dans les diſcuſſions. Ces principes ſont conſacrés dans la *Déclaration des droits de l'homme.* C'eſt un grand exemple à imiter dans l'organiſation de l'inſtruction publique, ouvrage plus difficile peut-être que l'organiſation nouvelle du gouvernement. Il faut qu'en commençant ce grand ouvrage, l'Aſſemblée nationale établiſſe des *PRINCIPES CERTAINS*, propres à diriger ſa marche vers le but des inſtitutions ſociales, *le bonheur public*, PRINCIPES qui doivent être comme *une déclaration des lois de la nature humaine, relativement à ſa perfectibilité.*

Je me propoſe dans ces *obſervations philoſophiques* de préſenter un apperçu de ces lois, & des moyens d'inſtruction qui en dérivent, comme autant de conſéquences (1).

---

(1) *Les obſervations philoſophiques* que je préſente à la Patrie ſur l'éducation, ne ſont que le développement des principes, que j'ai établis dans une brochure imprimée en 1789, ſous le titre : *Adreſſe aux gens de bien du Languedoc*, &c. article, *Projet d'éducation nationale pour les demoiſelles & les garçons.* A Paris, chez Bailly, libraire, barrière des Sergens. Voy. le Journal Encyclopédique du 15 mai 1790, & les Annales univerſelles & méthodiques, &c. n°. 76, avril 1790, où il eſt queſtion de cet ouvrage.

Pluſieurs Membres de l'Aſſemblée nationale m'avoient

PRINCIPES ET LOIS DE LA NATURE, *relativement à la perfectibilité de l'homme.*

ARTICLE PREMIER.

N°. II. L'homme, comme le démontrent l'observation & l'expérience, n'a, quand il vient au monde, que la *faculté de sentir.* Il naît sans idées, sans talens, sans vertus & sans vices.

ART. II. Les idées, les talens, les vertus & les vices de l'homme ne dépendent point, comme on le croit sans preuves & par préjugé, de la plus ou moins grande perfection ou sensibilité des organes, ni de la différence des tempéramens. Ils sont, & ne peuvent être les uns & les autres que des acquisitions. Ils sont le produit *de la faculté de sentir*, qu'excitent, développent, modifient les diverses circonstances morales & physiques de la vie.

ART. III. L'homme & la femme deviennent dans le physique & dans le moral, ce que les font les habitudes qu'ils contractent par l'éducation qu'ils reçoivent de la nature ou des institutions sociales.

---

invité à leur adresser mes vues sur la réforme de l'éducation publique. J'avois renoncé à ce travail, parce qu'il me sembloit que je n'aurois rien de nouveau, rien d'utile à dire sur cet objet important... Des circonstances particulières m'ont déterminé à y réfléchir... Mes idées donneront peut-être à penser aux bons esprits, & leur feront découvrir des moyens d'éducation aussi sûrs que nouveaux.

ART. IV. Les pères, les mères, les inſtituteurs peuvent, par l'éducation, créer dans la poſtérité naiſſante, les vertus, les talens, que les familles patriotes déſirent dans leurs enfans, & que la nouvelle Conſtitution exige dans les citoyens & les citoyennes (1).

CONSÉQUENCES.

MOYENS d'inſtruction qui dérivent de ces principes & de ces lois.

A quoi ſe réduit le problême d'une excellente éducation.

N°. III. Les principes & les lois que je viens d'expoſer, réduiſent le problême d'une excellente éducation,

A déterminer les moyens de faire naître dans les Français des qualités phyſiques & morales en rapport avec la nouvelle Conſtitution, qu'ils doivent défendre comme ſoldats, obſerver comme citoyens, perfectionner comme légiſlateurs, mettre en vigueur comme adminiſtrateurs & comme magiſtrats, ſoutenir comme dévoués à une profeſſion utile.

---

(1) Rouſſeau a des principes & des opinions contraires. Mais les différens produits de l'homme chez les Sauvages dans differens climats, chez les Nations policées ſous différens gouvernemens, & dans les différentes claſſes de citoyens, atteſtent *ces vérités* bien conſolantes pour les pères & mères, & pour une nation qui meurt au deſpotiſme & renaît à la Liberté. *Liſez note 2, page 4.*

Ces moyens, s'ils ſont puiſés dans l'interprétation des lois de la nature, placeront les enfans dans une poſition où ils ſentiront le beſoin d'acquérir,

Education phyſique. 1°. Les forces & l'adreſſe du corps,

Education morale. 2°. Les vertus du cœur,
3°. Les talens de l'eſprit,

néceſſaires à des Français.

Imperfection de la ſcience de l'éducation. Comment on peut en hâter les progrès.

Mais la détermination de CES MOYENS n'eſt pas facile; c'eſt encore une découverte à faire. On a peu de *données certaines* ſur cet objet important. La ſcience de l'éducation, quoique Rouſſeau ait compoſé ſon Emile, eſt bien loin de ſa perfection. Elle n'eſt qu'un amas d'erreurs & de préjugés parmi leſquels brillent à peine quelques vérités. On a cependant beaucoup cultivé cette ſcience; mais ceux qui s'y ſont livrés ont ſuivi avec un reſpect ſuperſtitieux, comme les anciens philoſophes, les faux ſyſtêmes de leurs prédéceſſeurs. Ils y ont fait quelquefois de légers changemens, qui n'étoient ſouvent que des erreurs nouvelles, préſentées avec les couleurs de la vérité. Eh! comment l'éducation eut-elle fait des progrès?... On ne ſoupçonne même pas aujourd'hui, qu'elle puiſſe devenir *une ſcience*, ayant des principes certains, un ſyſtême de vérités, enchaînées les unes aux autres, comme la phyſique, les mathématiques, &c. Mais voulez-vous que l'éducation ſe place un jour & brille au nombre des ſciences exactes?... *Il ne faut pas feindre*

ou imaginer, disoit le célèbre Bacon en parlant des progrès des sciences, *mais découvrir ce que fait & comporte la nature... C'est par des observations & des expériences bien faites qu'on doit s'ouvrir un chemin à la vérité.* (De novo organo lib. 1, aph. 82. lib. 2, aph. 10.)

Mais comment interroger, observer la nature? Où puiser des observations & des expériences?... Les institutions de nos colléges mettent sans cesse les enfans, dans ce qu'on exige d'eux, en contradiction avec les impulsions de la nature : des dévôts & des prêtres, voilà quels ont été les éducateurs de la jeunesse. Quels hommes pour travailler à perfectionner la race humaine, en secondant la nature!... Eux, qui par religion la croyoient & la croient encore originairement perverse & dégradée, & faisoient consister l'éducation à la contraindre dans ses désirs, dans ses mouvemens, dans ses actions; à étouffer les lumières de la raison par tant de préjugés, d'idées fausses & absurdes; à rendre les hommes pusillanimes, en troublant leur imagination par de vaines terreurs; à éteindre les sentimens vertueux de la nature pour leur substituer de chimériques vertus, (*lisez N°. VI.*) qui ne contribuoient en rien au bonheur public. Aussi, qu'ont appris à la postérité les travaux de ces instituteurs?........ *Une seule vérité*... Que dans le plan nouveau d'éducation il ne faut rien imiter de leur méthode, rien prendre de leurs principes. (*Lisez* ce que je dis N°. XIII & XXVI.)

TITRE PREMIER.

ÉDUCATION PHYSIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

N°. IV. *Apperçu des Moyens propres à faire acquérir à la postérité naissante les forces & l'adresse du corps nécessaires à des Français.*

(*) L'impulsion de la nature, qui meut encore l'enfance, nous avertit que l'action du corps est la vie de l'âge tendre, & que le repos en est comme la mort. Construisez dans les écoles nationales, un cirque vaste & commode pour renouveller parmi nous la gymnastique des Grecs.

Fixer des jours & des heures pour.....
- La Lutte.
- Le saut & la Course.
- Les Exercices militaires. *Tout Citoyen doit être Soldat de la Constitution.*
- Des promenades de longue haleine, qui habituent le corps à voyager à pied, à soutenir sous les armes de fortes marches.
- La Danse & l'Escrime.

(*) C'est pour une nation riche & puissante que je parle.

Fixer des jours & des heures pour....	L'Equitation. La Nage. Travailler la terre & s'inſtruire dans l'art de la cultiver. *Nous devons devenir un peuple d'agriculteurs. Rappelez les Fabius, les Cincinnatus, les Vainqueurs de la Liberté Américaine, fiers d'habiter les champs & de les cultiver.* S'exercer aux Métiers qui tiennent à l'agriculture & aux arts de première néceſſité. . . . . La Muſique & le Deſſin. . . . .

Couronnez les vainqueurs dans le cirque & ceux qui ſe diſtingueront dans ces exercices corporels, dans les arts utiles.

Que les Elèves ſoient toujours nu-tête & légèrement vêtus.

OBJET moral de l'éducation phyſique.

N°. V. Si les Elèves décernent eux-mêmes les récompenſes à leurs camarades, ſi on les montre ſouvent aux regards du public dans leurs exercices corporels, ils s'accoutumeront à apprécier le mérite, à déſirer l'eſtime générale de leurs camarades & l'approbation publique. La fatigue du corps, en fortifiant les tempéramens, éteindra, bien mieux que les ſermons & les préceptes, l'ardeur prématurée de l'adoleſcence pour certains plaiſirs, qui épuiſent ſa vigueur naiſſante.

MOYENS d'exercer à la fois & le corps & l'esprit.

N°. VI *Peut-on exercer à la fois & le corps & l'esprit?*

Assurément.... Des maîtres habiles qui ont de vastes connoissances, combien trouveront-ils d'occasions de piquer la curiosité des élèves, de les instruire au milieu de leurs jeux gymnastiques, de leurs divertissemens, de leurs promenades, de les faire raisonner sur ce qui les intéressera pour développer leur jugement & accroître le nombre de leurs idées?..... (1) Ces leçons seront écoutées & saisies avec avidité, parce que les maîtres les auront données dans des circonstances où les élèves en auront senti le besoin. La science de l'éducation suppose

(1) Un morceau de bois qui surnage, une pierre qui se précipite au fond des eaux, l'eau qui monte dans une pompe, le mercure suspendu dans le baromètre, le liquide renfermé dans un thermomètre qui s'élève ou s'abaisse selon la température de l'atmosphère, la fonte de la glace qui rafraîchit nos boissons, le tonnerre qui gronde, les éclairs qui brillent, les nuages suspendus dans les airs, les vapeurs qui se développent sur la surface de l'eau bouillante, ou d'un terrain humide frappé par les rayons du soleil, un prisme qui décompose la lumière, un écho qui répete plusieurs fois les sons de la voix, une eau jaillissante, une plante chargée de rosée, un arbrisseau plongé dans l'eau, qui laisse échapper des bulles d'air, un bâton en équilibre, une pierre, une fleur, l'aspect des étoiles, les variations des saisons, &c.... seront autant d'occasions de raisonnement & d'instructions. (*Lisez* N°. XIV.)

que les inſtituteurs ſavent faire naître de pareilles circonſtances.

TITRE SECOND.

ÉDUCATION MORALE (1).

CHAPITRE PREMIER.

Apperçu des moyens propres à faire acquérir à la poſtérité les vertus néceſſaires à des Français.

SECTION PREMIÈRE.

Quelles vertus ?

Quelles vertus ? . . . Les vertus puiſées dans les beſoins de l'homme ſocial & qui veut être libre,

---

(1) « Nous avons marqué le but de l'inſtruction : il » nous reſte à marquer, à indiquer du moins les prin- » cipales routes, & à fermer ſans retour celles qui, » ſi long-temps, n'ont ſervi qu'à égarer les hommes.... » c'eſt là qu'il faut appeler en ce moment les efforts » du talent & les idées créatrices de tous les propaga- » teurs de la vérité. . . . Par quels moyens parviendra- » t-on à étendre & perfectionner la raiſon, à faciliter » la communication des idées, à applanir les difficultés » de la morale. . . ? De telles recherches ſont dignes » de notre époque. . . (*Rapport ſur l'inſtruction publique, fait au nom du comité de conſtitution.*)...

& non les vertus que fait naître cette morale obſcure, monacale & fanatique, fléau du monde intellectuel & phyſique ; morale qui déifie une ſtupide crédulité, les macérations, l'aveugle obéiſſance aux deſpotes, l'intolérance, & qui donne une meſure arbitraire de la bonté & de la méchanceté des actions humaines. Rome, ſous le règne des Papes, s'honore & ſe glorifie d'autres vertus que l'ancienne Rome, ſous le conſulat du premier des Brutus, du temps des Fabricius, des Cincinnatus, des Titus-Manlius, des Coriolan. Ce ſont ces vertus républicaines des Romains qu'il faut graver en traits de feu dans l'ame des Français libres. . . . .

Quelles vertus ?. . . . L'amour de l'égalité, la haine des tyrans, l'enthouſiaſme de la Liberté, le ſacrifice conſtant de l'intérêt particulier à l'intérêt général, l'amour de l'économie, de la ſimplicité, du travail & des lois, la généroſité, la franchiſe, la probité, l'inviolable fidélité à ſa parole, à ſes engagemens envers les citoyens & la patrie.

Section II.

Moyens propres à néceſſiter les Français à l'acquiſition de ces vertus.

N°. VIII. *Queſtion.* Comment ces vertus vraiment utiles, pourront-elles devenir l'œuvre de l'éducation ?

Réponſe. C'eſt en entourant les élèves d'objets

& de circonſtances qui leur faſſent éprouver un beſoin d'acquérir ces vertus.

Formez de grands & vaſtes établiſſemens, où vous réunirez deux ou trois mille élèves (1) : organiſez cette multitude en une ſociété qui préſente l'image de la grande ſociété de la Nation. Qu'elle ait *ſes aſſemblées primaires*, *ſes électeurs*, *ſes légiſlateurs* dont les décrets, ſanctionnés par le premier maître, feront autant de lois auxquelles tous obéiront : qu'elle ait *ſes corps adminiſtratifs* pour veiller à l'exécution des lois, *ſes tribunaux judiciaires* pour prononcer d'aprés un code pénal, ſur les fautes des élèves & ſur leurs querelles particulières : ces ſentences ſeraient portées par appel devant les maîtres pour y être confirmées ou rectifiées, ſelon qu'elles ſeraient juſtes ou injuſtes.

De-là naîtront pour les élèves des idées de juſtice, des idées des principes, qui ſont la baſe de la Conſtitution, des notions exactes de la forme nouvelle de notre gouvernement. Ces idées, ces notions ſeront liées au ſyſtême de leurs beſoins, & il les acquerront par les ſenſations, *la ſource &*

---

(1) Je me trompe peut-être ſur le nombre des élèves; mais je ne crois pas me tromper ſur pluſieurs moyens nouveaux que je propoſe pour les former à la vertu & les inſtruire.

l'origine

l'origine de toutes nos idées. Si vous entreprenez de les leur donner par des leçons raiſonnées ſur les droits de l'homme, ſur la conſtitution & la morale, comme le propoſe le comité de conſtitution dans ſon rapport ſur l'inſtruction publique, n'eſpérez pas du ſuccès de votre méthode : *pourquoi* ? . . . Parce qu'elle n'eſt pas la méthode de la nature qui, pour donner à l'homme des idées dans tous les genres, commence par les ſens & détermine la réflexion par les beſoins. (liſez N°. XIV). N'eſpérez pas du ſuccès de votre méthode, parce que les enfans n'auront point d'*intérêt ſenti* à écouter & ſaiſir vos leçons abſtraites. . . . Ils ne les comprendront pas, parce qu'elles n'ont rapport à aucune des affections qu'ils éprouvent (1). . . . Vous graverez dans leur mémoire les mots de votre langue ſur ces objets. Ils vous les répéteront aſſez fidèlement, & vous vous applaudirez de leur

(1) Nos idées forment un ſyſtême qui correſpond à celui de nos beſoins. Obſervez les hommes dans les différentes conditions, & les peuples ſitués dans divers climats, & vous remarquerez un rappott conſtant entre leurs connoiſſances & leurs beſoins. . . . Donc pour donner à des enfans une connoiſſance déterminée, il faut ſuivre la marche que ſuit la nature dans la formation de leurs idées ; il faut les placer dans une ſituation où ils éprouvent des beſoins & des ſenſations qui ſoient relatives à cette connoiſſance. . . . Ainſi je crois offrir des moyens sûrs de donner aux enfans des idées de juſtice, des principes conſtitutionnels, &c.

avoir appris des idées, tandis que vous leur aurez appris des mots, qui ne ſont pour eux que des mots.

Elevez cette multitude dans le ſein d'une *égalité parfaite*, ne mettant entre les individus d'autre diſtinction que celle *de la vertu & de la ſcience* : Que tous les enfans ſoient récompenſés en argent, ſelon leur mérite & leurs travaux de corps & d'eſprit. Obligez-les d'acheter de leurs gains des choſes néceſſaires à leur entretien (*par exemple leurs habits en tout ou en partie, ou d'autres objets dont ils ne peuvent ſe paſſer*), de payer les ſervices qu'ils exigeront des domeſtiques, d'acquitter une contribution pour les dépenſes générales de leur gouvernement ſocial (1). Alors les enfans ſe trouveront dans une

---

(1) Ici ſe préſente une objection ; j'y réponds au N°. XXIII.... Le prix de la penſion dans chaque établiſſement ou école nationale, ſera tel qu'il ſuffira pour fournir à ces récompenſes pécuniaires... les enfans ne prendront jamais le ton impérieux du commandement envers les domeſtiques. Ceux-ci par leur obéiſſance ne leur donneront pas des vices, en établiſſant à leur égard de faux rapports de l'homme avec ſes ſemblables, en leur faiſant croire qu'ils forment une claſſe d'hommes qui ont de la ſupériorité ſur d'autres.... Je ne veux point que l'égalité ſoit jamais violée.... Je ne veux point que les domeſtiques ſoient tenus d'obéir aux enfans, de céder à leurs fantaiſies. Ils pourront à leur gré accorder ou refuſer leurs ſervices. Mais leur éducation ſera mon premier ſoin, pour qu'ils ſachent faire l'un & l'autre à propos..... Mes élèves qui auront beſoin de leurs

telle position, qu'ils seront punis de leur paresse par les privations qui en seront la suite nécessaire, qu'ils sentiront le besoin de l'application du travail, de l'économie, de se donner des secours mutuels, de faire des sacrifices pour le bien commun de tous, d'obéir à la Loi, expression de la volonté générale.

On laissera agir les élèves librement entr'eux, en permettant à chaque individu ce qui ne peut nuire à aucun de ses semblales. On leur fera contracter des engagemens réciproques sur leur parole, & ils tiendront leur parole d'une manière inviolable & sacrée. Tout défaut social d'inhumanité, d'impertinence, de dédain, de dureté, de mensonge, de trahison, d'amitié, &c. que n'atteignent point les lois, sera puni par la manière dont les élèves

---

secours n'en tireront pas vanité. Ils sentiront que ces secours les mettent sous la dépendance des autres hommes, & il leur tardera de parvenir à un âge de force & de grandeur, où ils pourront s'en passer. . . . Je veux qu'il y ait dans chaque école nationale des *boulangers*, des *cordonniers*, des *tailleurs*, &c. A ma volonté ils refuseront de travailler pour certains élèves ou pour tous. . . . ceux-ci en souffriront. . . . Par cette excellente leçon ils apprendront à estimer les travaux de ces citoyens, à juger combien ils sont utiles, à connoître les rapports d'utilité réciproque qui lient les hommes en une société, l'impossibilité où ils se trouvent de subsister sans l'assistance les uns des autres. . . . De-là les premières notions bien conçues parce qu'elles sont bien senties, sur les *fondemens de l'ordre social*, . . . (Lisez la Note 1. p. 24.

traiteront leur condiſciple coupable. Ils le railleront, ils le mépriſeront, ils l'abandonneront & ils l'envelopperont de honte & d'opprobre ; ainſi l'empire des circonſtances néceſſitera chaque élève à avoir les qualités ſociales que ſes camarades exigent de lui, & dont ils lui donnent l'exemple, à reſpecter l'opinion publique (*Voyez N°. V.*) à rechercher la bienveillance & l'eſtime des autres.

N°. IX. *Modèles à mettre ſous les yeux des élèves.* Recueillez dans l'hiſtoire & racontez aux enfans, avec enthouſiaſme, les traits qui portent le caractère du patriotiſme, de la haine de l'eſclavage, d'une ame grande, généreuſe & bienfaiſante, &c... Regulus mourant pour ſon pays, Céſar expirant ſous les coups de Brutus, les héros de la Grèce s'immolant dans les plaines de Marathon & de Platée pour ſauver leur patrie, les Français renverſant les murs de la Baſtille, Guillaume Tell délivrant la Suiſſe du joug de ſes tyrans. . . . les actions héroïques des Hollandais, des Anglais, des Américains, lorſqu'ils ont arboré l'étendart de la Liberté. . . ſur-tout qu'il n'y ait pas en France une belle action, ni un homme illuſtre dont on ne rempliſſe le cœur & la mémoire des jeunes élèves.

Ainſi on les environnera d'exemples & d'objets qui les accoutumeront à penſer & ſentir patriotiquement, à déſirer d'être les imitateurs des hommes qu'ils admirent : on les environnera d'exemples & d'objets, qui leur apprendront à n'appercevoir leur exiſtence que par leurs relations avec la ſociété, à hâter par leurs vœux l'âge où la loi les appelle

à s'armer pour la défenſe de la Conſtitution : on les environnera d'exemples & d'objets, qui leur apprendront que c'eſt par des ſervices rendus à la Patrie, qu'on mérite & qu'on obtient la conſidération publique.

Lorſque leur intelligence fortifiée par l'exercice des facultés de l'entendement (*Voyez N°. VI, XIV, XVI*) leur facilitera des études plus relevées, donnez-leur à lire & méditer les droits de l'homme, la Conſtitution françaiſe ; expliquez-leur des ouvrages où ſeront comparées nos lois anciennes & nouvelles, l'ancien & le nouveau gouvernement, pour leur inſpirer l'amour des inſtitutions que la Conſtitution a établies, & la haine de celles qu'elle a détruites. (*Liſez N°. XIX livres élémentaires.*)

Religion. Développez aux élèves des traits de morele de ce livre divin, qu'on ne peut lire ſans devenir meilleur. J. C. conſidéré comme philoſophe, enſeignant la pratique des vertus par préceptes & par exemple eſt le plus beau modèle qu'on puiſſe préſenter à l'homme. Qu'on ceſſe pour toujours d'offrir à leur imitation & à leur eſtime des moines fainéans, des ſaints fanatiques qui ſe retiroient dans la retraite, où ils végétoient & mouroient inutiles à la ſociété. Nulle reſſemblance entre leurs vertus & celles d'un bon citoyen. Tranſportez aux bienfaiteurs de l'humanité & aux défenſeurs de la Patrie la vénération qu'on faiſoit concevoir dans l'ancienne éducation pour de tels perſonnages.

Que leurs noms effacés du calendrier civil (1) ſoient remplacés par les noms célèbres *des Brutus*,

(1) Les livres ſacrés & le calendrier eccléſiaſtique, voilà où doivent être inſcrits les noms des ſaints que l'égliſe honore. *Prêtres inſermentés*, gardez vous de m'accuſer d'*irréligion*, ſelon votre charitable coutume ?... Vous vous feriez un tort irréparable.... Votre religion, vous diroit-on, tient-elle à des choſes de cette eſpèce ?... il n'en eſt pas ainſi de la vraie religion de J. C.. dont le tréſor national paye le culte.

Je rappelle avec douleur les impreſſions funeſtes qu'avoient faites ſur mon imagination, ſur mon jugement, ſur mes ſentimens, ſur ma faculté de penſer, les choſes que dans mon éducation on me racontoit, on me liſoit des ſolitaires... Que doit en effet conclure un eſprit conſéquent des exemples de Saint-Jérome, fouetté cruellement en préſence des anges, parce qu'il ſe formoit par l'étude de bons auteurs profanes ; de St. Antoine, de St. Pacôme, qui ſe voyoient ſans ceſſe environnés d'une légion de diables ; de Saint-Bernard, prêchant la guerre contre les infidelles, promettant le Paradis à quiconque périroit en combattant pour la religion ; de tant d'autres qui exténuoient leurs corps par des veilles, des jeunes, des prières, les meurtriſſoient par des haires, des cilices ; de tant d'hommes loués, célébrés, pour avoir attiré ou donné des richeſſes à l'égliſe, bâti des monaſtères, &c. &c. & ces vertus ont mérité à tous ces perſonnages la gloire éternelle. Eh ! comment en douter ?.... l'hiſtoire de leur vie l'atteſte, & c'eſt un crime de ne pas y croire. Dieu leur a parlé dans leurs rêves qu'on appelle viſions : pendant leur vie & après leur mort ils ont fait des miracles... & les grands

des Lycurgue, *des Solon*, *des Codrus*, *des Caton*; *des Guillaume Tell*, *des Waghinton*, *des Mirabeau*, *des Péthion*, &c.

Mes élèves ne réciteront ni le catéchisme, ni les commandemens de Dieu, ni les prières qu'on enseigne ordinairement aux enfans. Ils n'y comprennent rien. En leur expliquant les commandemens, on leur donneroit des idées de mal qu'ils n'ont pas. FANATISME, j'entends tes murmures : tais-toi : j'apprendrai à mes élèves, quelque chose de mieux que la récitation des commandemens, LA PRATIQUE des vertus que Dieu y prescrit à l'homme, & qui sont de leur âge.... Je leur composerai une prière bien simple & courte, proportionnée aux progrès de leurs idées sur la Divinité.... (1).

CONCLUSION. Si dans les écoles nationales, tout jusques dans les moindres détails, est co-ordonné selon ces vues, & dirigé au but déterminé de l'édu-

---

hommes qu'admire & célèbre la société?... La damnation des grands hommes de l'antiquité est certaine ; le salut de ceux qui étoient chrétiens est douteux.... Quelles conséquences j'avois tiré de toutes ces choses pour cultiver mon esprit, développer mes facultés physiques, intellectuelles & morales !... C'en est assez *de ce trait de l'histoire de mon entendement pour remplir le but de cette Note.*

(1) *Voici un argument fort* de Maupertuis..... il » est un principe généralement répandu, c'est le désir » d'être heureux : le systême de notre religion remplit » ce désir. Je dois donc le reconnoître vrai. S'il me » conduit au bonheur, il ne sauroit me tromper »...

cation morale, (*voyez N°. VII.*) toutes les vertus ſociales & conſtitutionnelles deviendront les habitudes des Français dès leur enfance (1) : car ils au-

---

Pourquoi cette Note? ... Pour répondre aux outrages fanatiques que les dévots, peu éclairés, ne manqueront pas de vomir contre l'auteur de cet article *Religion....* Ramenons la religion de l'homme, *le chriſtianiſme*, à ſes vrais & uniques principes. Oſons en retrancher ce qui la dépare, *les pratiques* que la ſuperſtition, l'ignorance des ſiècles, l'intérêt du ſacerdoce y ont ajoutées.

(1) Le comité de conſtitution dans ſon rapport, propoſe, même pour l'âge le plus tendre, *des documens généraux, des élémens de morale, principalement ſur les rapports de l'homme avec ſes ſemblables, des inſtructions ſur les devoirs communs à tous les citoyens, & ſur les lois qu'il eſt indiſpenſable à tous de connoître.* Les vues que j'ai déjà expoſées, & celles qui ſuivront, découvrent combien cette méthode eſt à contre-ſens de la nature,.... & moi je néceſſite mes élèves, par l'empire des circonſtances, à la pratique des maximes morales qne je crois importantes pour l'homme.

Je ne veux point parler aux enfans des devoirs de l'homme ni de ſes rapports avec ſes ſemblables, ni du bien, ni du mal de leurs actions. Il leur ſeroit impoſſible de m'entendre. Je ſais que rien n'eſt bien, rien n'eſt mal pour les enfans que ce qu'ils ſentent tel; que parmi les rapports de l'homme à ſes ſemblables, ils ne peuvent connoître ni ſaiſir que ceux dans leſquels ils ſe trouvent ou ſe ſont trouvés eux-mêmes, & en cela les enfans ſont comme *les hommes faits*, (*liſez* note 1, n°. XVI.).... C'eſt en conſéquence de ces principes qu'il faut agir pour inſtruire les enfans; tel eſt mon plan d'éducation.

ront l'exemple & la néceſſité pour maîtres, auxquels tout obéit...

Un élève frappe-t-il quelqu'un de ſes camarades plus foible ou ſon égal ?... Je fais qu'à ſon tour on le frappe bien fort... Ravit-il à un autre un joujou ? Triomphe-t-il de ſa foibleſſe en pleurs ? un plus fort lui enlevera ce joujou & quelqu'autre choſe qui lui appartient & qui lui eſt chere... la leçon ſe bornât-elle-là ſans paroles ? elle produiroit un bon effet, elle auroit gravé un ſentiment dans ſon ame, une vérité morale ſur le rapport de l'homme à ſes ſemblables ; vérité qu'il ne ſauroit point énoncer, mais qui ne lui ſerviroit pas moins de guide dans ſa conduite envers ſes camarades. S'il y a plainte, je lui dirai (& il me comprendra) : *Vous avez battu un plus foible, un plus fort vous a battu. Vous avez pris par la force, on vous a pris de même. Qu'avez-vous à vous plaindre ?* Si j'ajoute : *Vous ne devez pas faire à un de vos camarades ce que vous ne voulez pas qu'on vous faſſe*, ce principe de morale ſera pour lui l'expreſſion d'une idée bien ſentie.

Je conduirai quelquefois mes élèves dans des lieux où nous trouverons des pauvres, ſouffrant les maladies & la miſere. Les maîtres s'arrêteront pour fixer ſur eux leurs regards, leur feront l'aumône & continueront leur route ſans rien dire. Ces exemples répétés, les élèves les imiteront. Comme ils n'ont pas un ſou dans leur poche qu'ils n'aient gagné par leurs travaux, (*voyez p.*18.) ils donnent une choſe, dont ils connoiſſent le prix, & qui leur coute une privation. Ils font donc un ſacrifice pour ſoulager des malheureux dont ils voient la joie en recevant leur don. Alors ils goutent le plaiſir de faire du bien & le ſentiment de bienfaiſance & d'humanité entre dans leur ame par tous les ſens. Il n'en ſera pas ainſi

Dans mon ſyſtême d'éducation, la morale ne ſera plus ce qu'elle étoit dans l'ancien ordre des choſes, une morale ſpéculative & théologique qui n'inſpire qu'un courage paſſif, énerve, avilit l'ame, en lui faiſant honorer le deſpotiſme : prépare les citoyens libres à l'eſclavage, & elle ſera ce qu'elle doit être *une morale expérimentale*, dont tous les principes ſeront établis ſur des faits & des obſervations; *une morale* fondée ſur les vrais rapports de l'homme à ſes ſemblables & au créateur; *morale* qui réduira principalement la *vertu* aux actions utiles, & le *vice* aux actions nuiſibles à la ſociété; *morale* que mes éléves apprendront non *par cœur*

---

si l'argent que donnent les enfans ne leur coûte point de peine à acquérir.

« Il faut donc que la déclaration des droits & les » principes conſtitutionnels, compoſent à l'avenir *un* « *nouveau catéchiſme* pour l'enfance, qui ſera enſeigné » juſques dans les plus petites écoles du Royaume. » (*Rapport du comité ſur l'inſtruction*, p. 11.) Un nouveau Catéchiſme, tandis qu'il faudroit ſupprimer l'ancien!... A quoi bon pour les enfans un catéchiſme, ſoit de morale conſtitutionnelle, ſoit de morale religieuſe? à leur donner plus de mots que d'idées, à leur faire dire plus de choſes qu'ils n'en ſavent & qu'ils n'en peuvent penſer, à leur apprendre à nous répondre fort exactement ſans qu'ils comprennent nos demandes, ſans que nous connoiſſions le ſens qu'ont pour eux nos queſtions & leurs réponſes. Mais enfin, dira-t-on, il faut bien des livres ſur la Conſtitution & la morale pour l'enfance? *Liſez ce que je dis des livres élémentaires au* n°. XIX.

mais *par pratique*, & comme on apprend la langue de ſon pays, ſans s'en appercevoir. . . . Et on jugera qu'ils ont profité de mes leçons, non par le témoignage de leur mémoire, mais par celui des actions de leur vie.

CHAPITRE II.

Apperçu des moyens propres à faire acquérir à la poſtérité naiſſante les talens de l'eſprit, néceſſaires à des Français.

SECTION PREMIERE.

Quels talens ?

X. L'eſprit d'analyſe, la faculté de bien raiſonner, le génie des découvertes, le talent de s'exprimer éloquemment, avec juſteſſe & avec énergie dans les aſſemblées populaires, la perception & l'uſage des connoiſſances utiles, le talent de s'inſtruire ſoi-même & d'étendre la ſphère de ces idées....

SECTION II.

Nº. XI. *Queſtion*. Comment ces qualités précieuſes de l'eſprit pourront-elles être le produit de l'éducation ?...

Réponſe. Les hommes, quant à l'eſprit & quant au corps, ſont le produit de leurs habitudes. (*Voyez Nº. II.*) Ils deviennent *Philoſophes*, *Politiques*,

Orateurs, *Poëtes*, *Guerriers*, *&c*... ſelon l'eſpèce des habitudes qu'ils contractent. Les qualités de l'eſprit, quelles qu'elles ſoient, naîtront des habitudes intellectuelles, & ces habitudes ſont l'effet de la méthode & de l'inſtruction qui néceſſitent les enfans à les acquérir.

ARTICLE PREMIER.

N°. XII. *Par quelle méthode faut-il que les maîtres inſtruiſent leurs élèves* (1) *pour faire contracter à leur eſprit des habitudes productrices des talens ?*

N°. XIII. § I. *Mauvaiſe méthode de l'ancien enſeignement, cauſe de ſon peu de ſuccès.*

Les enfans ſont ſans jugement juſqu'à dix ou douze ans, dit J. J. Rouſſeau, (*Héloïſe*, *partie* 5, *lettre* 3, *qui eſt un précis des principes de l'Emile*) & on l'a cru ; on le croyoit même avant lui, & on le croit encore. Pourquoi ?..... C'eſt qu'on ne ſait point faire raiſonner les enfans, (*liſez note* 1. n°. XVI), & s'il y a des inſtituteurs convaincus de l'erreur de Rouſſeau. Ce n'eſt qu'en théorie. La vérité qu'ils diſent connoître eſt entre leurs mains une plante qui meurt ſtérile. Tous ſe conduiſent avec leurs élèves, comme s'ils étoient incapables de raiſonnement. Ils s'accordent à leur rendre

---

(1) *Liſez la note* 1. *au Titre ſecond*, *pag.* 14.

l'eſprit faux, à retarder de tout leur pouvoir, le progrès de leur raiſon, le développement de leurs facultés naiſſantes; c'eſt un effet néceſſaire de leur méthode d'inſtruction. Ils condamnent leurs élèves à ne jamais penſer par eux-mêmes, à ne jamais juger que d'après les opinions, les préjugés, les erreurs qu'ils leur communiquent. Ils les appliquent pendant leur enfance à des choſes qu'ils n'ont point intérêt d'apprendre des *langues mortes*, des *vers latins*, des *thêmes*, &c. En vain les maîtres cherchent-ils à prouver qu'ils enſeignent d'autres connoiſſances qui forment l'eſprit? Toutes les études qu'ils preſcrivent à la jeuneſſe, n'ont pour elle aucune utilité ſentie, l'ennuyent, la rebutent; & les enfans, que des circonſtances particulières excitent au travail, n'apprennent que des mots, ſans y attacher un ſens clair & net, & des idées fauſſes, obſcures, indéterminées, ſans même que les élèves ni les maîtres ayent ſenti le beſoin de les déterminer. Voyez ceux qui ſe diſtinguent & brillent en philoſophie parmi leurs condiſciples, ils n'ont gravé dans leur mémoire que le jargon inintelligible de l'école. Leur ſcience n'eſt que la faculté de réciter leur cahier & leur raiſonnement que l'art d'avoir beaucoup de verbiage en abuſant des mots ſans les entendre.

Quels ſont les effets de cette éducation?..... Les hommes ſont un prodige de babil dans leur enfance & de *non-ſens* dans l'âge mûr: ils obéiſſent aux habitudes, priſes dans le cours de leurs études, de ne jamais penſer d'après eux-mêmes, de juger

d'après les erreurs qui leur ſont familières. Ils ne ſavent ni obſerver, ni ſe faire des idées exactes, ni raiſonner, ni s'aſſurer de la vérité de leurs opinions, ni en découvrir la fauſſeté. Si quelques hommes rares ſe diſtinguent par les progrès de leur eſprit & de leur génie, c'eſt qu'ils ont aſſez d'énergie pour vaincre les obſtacles que l'éducation a mis au développement de leurs talens, c'eſt qu'ils ont aſſez de courage pour oublier ce qu'ils ont appris de leurs maîtres, effacer leurs anciennes idées, pour leur en ſubſtituer de nouvelles qui ſoient juſtes, grandes, & *refaire*, comme dit Bacon, *leur entendement*..,..... Je vous appelle à témoin de cette vérité, Hommes illuſtres, membres de l'Aſſemblée Nationale, qui honorez votre patrie par vos lumières, & en ferez le bonheur par l'influence des bonnes loix que vous nous préparez dans la ſageſſe de vos réflexions, dans la profondeur de vos penſées. . . . . . . , ...

. . . Parlez. . . mais un tel changement d'idées ſuppoſe du temps, des ſoins, des réflexions, des efforts de penſée dont ſont capables un très-petit nombre d'hommes. Il faut refondre ſes connoiſſances, ſe dépouiller de ſes mauvaiſes habitudes qui ſont pour nous une ſeconde nature à laquelle nous obéiſſons, ſans remarquer, même ſans ſoupçonner que c'eſt une nature altérée & corrompue...

N°. XIV. § II. *Quelle est la bonne Méthode d'instruction?*

Il y a une mauvaise méthode d'instruction, c'est celle qu'on a adoptée dans l'ancien enseignement, (*voy.* N°. XIII.) il doit en exister une bonne. Ne cherchons pas à l'imaginer, elle risqueroit d'être fausse; mais essayons de la découvrir.

Notre conformation, ou la *nature* nous donne des besoins & les moyens de trouver hors de nous les objets qui peuvent les satisfaire. Les enfans les découvrent, ces objets, & les demêlent entre tous les autres sans le secours de nos leçons, & nous voyons avec étonnement leurs progrès aussi surs que rapides dans cette connoissance. C'est la nature qui les guide dans ces premières études; & si nous savions les guider comme elle, ils feroient avec fruit de nouvelles études à l'aide de nos leçons. Il suffit donc de remarquer comment les enfans se conduisent d'après les impulsions de la nature pour acquérir de vraies connoissances sur les objets de première nécessité, & nous aurons découvert la méthode de les conduire pour leur en faire acquérir sur d'autres objets.

Les enfans sont déterminés par les besoins qui les pressent à rechercher les objets propres à les remplir. Ils usent, relativement à leurs besoins, de tous ceux qu'ils rencontrent. La nature les avertit par le plaisir de la jouissance ou par la

douleur, quels ſont ceux qui répondent ou qui ne répondent pas à leurs beſoins : elle les avertit par les ſuccès & par les accidens funeſtes, quelles ſont les choſes qui peuvent leur être utiles ou nuiſibles. S'ils ſe trompent, ils ſont forcés d'obſerver de nouveau juſqu'à ce que l'uſage leur apprenne que leurs obſervations ont été bien faites, & qu'ils ont bien jugé. Ainſi par des épreuves répétées, ils acquiérent bientôt des idées nettes, juſtes & très-étendues ſur le rapport de bien ou de mal que les choſes ont avec eux, ſur la manière de gouverner leurs mouvemens pour ſe ſoutenir contre les chûtes, pour éviter les dangers, pour exécuter divers tours d'adreſſe & différens jeux, &c.

Fonctions du Maitre.——— Les enfans commencent à tomber dans l'erreur, lorſqu'ils jugent des choſes vers leſquelles la curioſité les entraîne, & qui ont peu ou point de rapport avec leurs premiers beſoins. C'eſt qu'alors la nature les abandonne, ne les avertit pas de leurs mépriſes, & ils ne ſavent plus éprouver leurs jugemens pour en reconnoître la vérité ou la fauſſeté. C'eſt à cetté époque & dans ces circonſtances que le maître doit prendre auprès d'eux la place de la nature (1) pour les diriger comme elle,

---

(1) Ainſi, je ne penſe pas comme Rouſſeau, lorſqu'il a dit : *laiſſez long-temps agir la nature avant de vous mêler d'agir à ſa place, de peur de contrarier ſes opérations ; Emile, liv. II.* (*liſez note XV & la*

& les faire continuer comme elle les a fait commencer, *c'est-à-dire*, pour leur faire ſentir le beſoin de bien obſerver avant de juger & de mettre leurs jugemens à l'épreuve de nouvelles obſervations & de nouvelles expériences. Telle eſt la manière dont nous agiſſons aujourd'hui, lorſque nous acquérons de vraies connoiſſances, & ce n'eſt que par la ſeule méthode qui nous ſert à en acquérir, que nous pouvons eſpérer d'en faire acquérir aux autres.

Ainſi, dans les moindres connoiſſances, dans les occaſions d'inſtruction qu'offrent le haſard, les jeux, les promenades (*liſez* N°. VI. *note*), comme dans les objets les plus ſublimes de la chimie, de la phyſique, des mathématiques, on dirigera les enfans, de manière que leurs idées naiſſent de la ſenſation, & qu'ils s'inſtruiſent par l'obſervation des faits & par l'expérience, (*liſez* N°. XIX,) & qu'ils aient eux-mêmes le mérite de découvrir la vérité qui en eſt le réſultat....... En

---

pag. 38. *note ci-après.*) « Il eſt néceſſaire, dit l'an» cien Evêque d'Autun, dans ſon rapport ſur l'inſtruc» tion publique, d'offrir à la raiſon des enfans la clef » de toutes les ſciences, c'eſt-à-dire, une logique pour » leur âge : car il en eſt une. » *Je crois l'avoir trouvée, cette logique des enfans, dans les leçons de la nature. Gardons-nous bien de leur en offrir une autre, ou de leur en offrir une en diſcours*, comme le veut le Comité; *des diſcours, des explications ſur cet objet n'auroient aucun ſens à leur portée.* (p. 17. 24.)

ſuivant la marche tracée pour former leur cœur à la vertu (Voyez N°. VIII.), l'expérience leur apprendra la morale & leur donnera des idées nettes d'égalité, de juſtice, des droits de l'homme, de la Conſtitution, &c.

La méthode d'inſtruction que je propoſe a un grand avantage ſur celle de l'ancien enſeignement, c'eſt que les enfans devenus hommes ne ſeront jamais obligés de l'oublier pour s'inſtruire. Ils n'auront qu'à l'appliquer aux choſes qui deviendront l'objet de leurs études & de leurs recherches, pour avoir du ſuccès & faire des découvertes.

ARTICLE II.

N°. XV. *Inſtruction propre à l'acquiſition des talens néceſſaires à des Français.*

§. I. *Quand eſt-ce que l'homme commence à être ſuſceptible d'inſtruction? Quand ceſſe-t-il de l'être?*

L'ÉDUCATION de l'homme commence au premier inſtant qu'il ouvre ſes ſens à l'impreſſion des objets extérieurs. Ces objets sont ſes premiers inſtituteurs, puiſqu'il en reçoit ſes premières idées, ſes premières inſtructions. Elles ſont exactes, parce qu'elles ſont l'ouvrage de la nature (*voy.* N°. XIII). A l'époque que l'homme gît encore dans le berceau, à l'époque où il peut à peine bégayer quelques mots, ceux qui l'entourent deviennent ſes inſtitu-

teurs & lui impriment, même ſans le ſavoir, de bonnes ou de mauvaiſes habitudes, les vices ou les vertus de ſon âge. La manière dont ils agiſſent à l'égard des enfans, les rend criards ou tranquilles, impérieux ou ſoumis, inquiets ou patients dans la douleur, peureux ou intrépides, laches ou courageux.

Quand l'homme ceſſe-t-il d'être ſuſceptible d'inſtruction ?

L'inſtruction de l'homme ne s'acheve qu'à la mort, & ſa vie n'eſt qu'une longue éducation.

N°. XVI. §. II. *Que doit-on apprendre aux Enfans ?* (1)

Que doit-on apprendre aux Enfans ? A raiſonner d'aprés l'obſervation & l'expérience ſur tous les

---

(1) La pratique & les Maîtres de l'ancien enſeignement répondent qu'il faut d'abord leur apprendre, 1°. des fables, 2°. le Catéchiſme, 3°. quelques jolis vers, la déclamation de quelques rôles de Tragédie ou de Comédie, 4°. la Grammaire françaiſe, 5°. les définitions des mots de la Sphère & de la Géographie, 6°. la diviſion du Globe, de l'Europe, de la France. &c..... & on s'applaudit de l'avancement des enfans qui recitent bien pluſieurs de toutes ces choſes ; & l'on ne voit pas qu'elles n'ont aucun ſens à leur portée ; qu'on n'inſcrit dans leur tête qu'un catalogue de mots, dont la plupart ne repréſentent rien pour eux. *Qu'en réſulte-t-il ?* Que leur mémoire ſe fortifie & leur jugement s'altère & ſe perd : la déclamation inſtruit un enfant à donner de l'expreſ-

objets de la nature, felon que les diverfes circonftances exciteront en eux la curiofité, le defir ou le befoin de les connoître : ce qui fuppofe dans les Maîtres des connoiffances bien réfléchies & très-étendues. Il faut que dans toutes les occafions qui fe préfentent, ils puiffent enfeigner quelque chofe à leurs élèves (Voyez N°. VI. pag. 13.)

---

fion à des fentimens qu'il n'éprouva jamais. Donc elle lui apprend à mentir en affectant de fentir & penfer ce qu'il ne fent ni ne penfe pas. Quelles funeftes leçons! L'homme n'en profite que trop dans fon enfance & dans l'âge mûr. Rouffeau a remarqué avec jufteffe le danger des Fables pour les enfans. Ils prennent exemple du perfonnage qui joue le rôle le plus avantageux, & fouvent ce perfonnage eft *injufte*, parce qu'il eft fort, *heureux*, parce qu'il eft un fripon adroit, &c.

Pères & *mères*, *inftituteurs*, étudiez bien comment vous devez régler les plus petits détails de l'éducation. Les moindres chofes tirent à conféquence pour les enfans, parce qu'elles tournent bientôt en habitude, & que le caractère, les fentimens, les opinions, la raifon même de l'homme fe compofent de la fomme des habitudes acquifes. C'eft à l'impulfion donnée par ce grand refrein des Maîtres ; *allons*, *dépêchez-vous*, *ne foyez pas pareffeux*, que Bernardin de St. Pierre attribue l'étourderie de la jeuneffe, & qu'on reproche à notre nation. (*Etudes de la nature*, *T. III.*) Calculez combien font pernicieufes, dans leur principe & dans leurs conféquences, une marche, une inftruction, une méthode qui portent à faux ; combien font précieux les travaux des hommes qui éclairent l'éducation par leurs écrits, ou qui la dirigent par leurs foins, fuivant l'ordre progreffif que demande la nature dans les facultés morales & phyfiques.

Que doit-on apprendre aux Enfans ?.......... A ne point juger avec précipitation à n'admettre comme certain que ce que leur apprennent l'obſervation & l'expérience; à douter de la vérité de leurs jugemens, de la juſteſſe de leurs penſées, juſqu'à ce qu'ils s'en ſoient aſſurés par cette méthode (*liſez* N°. XIV.); à ne dire & affirmer que les choſes qui dérivent immédiatement des faits, & à ne rien ſuppoſer au-delà de ce qu'ils préſentent.

Que doit-on apprendre aux Enfans ?... A contracter l'habitude de la réflexion; à analyſer les objets en *les décompoſant & les recompoſant*, pour en connoître toutes les qualités, toutes les parties ſéparément & dans leur enſemble; à commencer par acquérir des idées ſimples, effet immédiat des ſenſations, pour s'élever enſuite par degrés à des idées compoſées, à des idées abſtraites & générales dans tous les genres (*liſez note* p.), ſelon l'accroiſſement de leur intelligence: à ne point parler des choſes qu'ils n'ont point étudiées & qu'ils n'entendent pas, à attacher aux mots dont ils ſe ſervent, des idées bien préciſes & bien déterminées. Dans le commencement, leur langue ſera très-bornée, mais elle ſera exacte & elle s'accroîtra en proportion de leurs idées. Par cette méthode, on ne chargera point la mémoire des enfans de mots vagues, inſignifians, qui fauſſent leur eſprit, qui ſont une ſource d'erreurs, de préjugés. & les habituent à parler ſans penſer (1).....

---

(1) « Que penſeroient de vos maximes les Dames

Si on forme le corps, l'eſprit & le cœur d'après les principes que nous avons établis ſur l'éducation phyſique & morale (N°. IV & VIII), les enfans apprendront la vertu & des connoiſſances utiles, comme on apprend la langue de ſon pays, ſans s'en appercevoir ;.... & ſuivant l'intention de la nature, leur corps & leur eſprit s'exerceront, ſe fortifieront & ſe développeront à la fois. (1)

» de Paris, qui trouvent que leurs enfans ne jaſent » jamais aſſez tôt, ni aſſez long-temps, & qui jugent » de l'eſprit qu'ils auront étant grands, par les ſottiſes » qu'ils débitent étant jeunes ? (*Héloïſe*, *lettre III.* » *part.* 5.) »

(1) *Rouſſeau a poſé des principes & des aſſertions qui ſe trouvent réfutés par les miens.* « J'aimerois » autant exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut que » du jugement à dix ans. En effet, à quoi lui ſerviroit » la raiſon à cet âge ? » (*Emile*, *liv. II.*) *& dans le même liv. J. J. dit* : « Le plus dangereux intervalle de » la vie humaine eſt celui de la naiſſance à l'âge de » douze ans. C'eſt le temps, où germent les erreurs & les » vices, ſans qu'on ait encore aucun inſtrument pour les » détruire ; & quand l'inſtrument vient (*cet inſtrument* » *eſt* la raiſon *ſelon lui*), les racines ſont ſi profondes, » qu'il n'eſt plus temps de les arracher. » *Donc la raiſon ſerviroit à un enfant*.... « La raiſon ne commence » à ſe former qu'au bout de pluſieurs années, & quand » le corps a pris une certaine conſiſtance. L'intention » de la nature eſt donc que le corps ſe fortifie avant » que l'eſprit s'exerce. (*Héloïſe*, *Lettre III*, *part.* 5.) » (*Liſez N°. XIV.* p. 31.) » Obſervez les enfans, & vous

N°. XVII. §. III. *Lecture & Ecriture.*

A l'âge de ſix & ſept ans, Principes de lecture, ſelon diverſes méthodes ingénieuſes qu'on a trou-

---

trouverez l'homme chez eux. Ils ont, comme les *hommes faits*, des manières de voir & de penſer, relatives à leurs beſoins & aux ſenſations qu'ils éprouvent en conſéquence. Ils ſont comme *les hommes faits*, qui n'acquièrent des connoiſſances que ſur ce qui ſe rapporte à leur intérêt préſent & ſenſible, (*l'homme a une prévoyance que l'enfant ne peut avoir, parce qu'elle eſt un fruit de l'expérience & du temps*) & ils raiſonnent bien ſur ces rapports. Ils ſont, comme les *hommes-faits*, qu'on ne peut rendre attentifs à des conſidérations qui ne touchent ni à leur exiſtence, ni à leur bien-être, ni à leurs plaiſirs, ni leur faire comprendre des idées, des diſcours, des objets entiérement étrangers à leurs affections. Ils ſont comme les *hommes faits*]: un homme plus inſtruit que ſes ſemblables, pour converſer & raiſonner avec eux, ſe rapproche & entre dans la ſphère de leurs idées. Tant qu'il y reſte avec eux, ils l'entendent, & ſont les uns & les autres en rapport de penſées & de raiſonnement : en ſort-il ? ce rapport ceſſe : il eſt hors de la portée de leur vue, qui ne s'étend point au-delà de la circonférence, dont ils occupent le centre. Envain fatigueroient-ils leur attention pour l'appercevoir ?... Direz-vous qu'ils ſont aveugles, qu'ils manquent de raiſon... « Oſerai-je, dit Rouſſeau, expoſer ici » la plus grande, la plus importante, la plus utile règle » de toute l'éducation ? Ce n'eſt pas de gagner du temps, » c'eſt d'en perdre. Il faudroit que les enfans ne fiſſent » rien de leur ame juſqu'à ce qu'elle eût toutes ſes » facultés (*c'eſt-à-dire, juſqu'à douze ans, ſelon cet*

vées : Pratique de la langue Françaiſe, & non la Théorie ou les règles grammaticales. Je veux que les enfans liſent & retiennent des traits de vertu, des traits relatifs à l'hiſtoire des grands hommes, aux productions de la France. *Les Livres dans ce genre ſont à faire.* Principes d'écriture, dont les exemples rappelleront aux élèves, ſelon le vœu du Comité de conſtitution, leurs droits & leurs devoirs, (*liſez p. 24 dans quel ſens je l'entends*). Lecture dans les manuſcrits.

§. *IV. Etude des Langues.*

N°. XVIII. De neuf à douze ans on doit enſeigner aux enfans les langues anciennes ou modernes qu'on déſire qu'ils ſachent. *Mais que faut-il pour que les enfans apprennent une langue quelconque?*...Imiter la nature en

---

» *Auteur.*) Enfin, quelque leçon leur devient-elle né-
» ceſſaire ? gardez-vous de la donner aujourd'hui ſi vous
» pouvez la différer juſqu'à demain ſans danger. (*Emile*
» *liv. II.*) » Ce n'eſt pas la règle de la nature, ce n'eſt pas ce qu'elle demande, ce n'eſt pas ce qu'elle fait dans l'ordre progreſſif de ſon éducation.

En relevant quelques erreurs de J. Jacques, ce n'eſt point l'eſprit de critique, mais l'amour de la vérité & le deſir d'être utile qui m'animent. Cet homme de génie ſubjugue tellement l'opinion des perſonnes, même éclairées, qu'elles adoptent ſes erreurs, comme autant de vérités, & ne ſavent ni penſer, ni parler que d'après lui.... Cependant que le Citoyen qui aſpire à la gloire de former des hommes, aille s'inſtruire chez Rouſſeau en ſon Emile & qu'il s'étudie à répéter les leçons de ce grand maître.

les plaçant dans une poſition, où ils l'entendent parler, où ils ſoient forcés par les circonſtances de la parler eux-mêmes. Alors les enfans ne tarderont pas à l'apprendre, parce qu'ils auront le beſoin & la néceſſité pour maîtres. Quand l'uſage les aura inſtruits des mots & des tours d'une langue, on fixera leur attention ſur la manière dont ils la parlent. Leurs locutions uſuelles ſeront comme autant d'expériences qui donneront pour réſultat diverſes règles grammaticales. C'eſt une méthode sûre, ſimple & intéreſſante de graver dans leur mémoire les principes de la grammaire.

Ainſi il conviendroit d'établir dans chaque école nationale la pratique de la langue françoiſe & d'une autre langue moderne, telle que l'*anglois*, l'*italien*, l'*allemand*, &c. Comme le latin & le grec peuvent être utiles & même néceſſaires à pluſieurs citoyens qui veulent devenir médecins, prêtres, hommes de loi, &c. on deſtinera quelques écoles à l'enſeignement pratique de la langue d'Athènes & de Rome. Cette manière d'enſeigner le latin & le grec eſt bien différente de celle que propoſe le Comité de Conſtitution, qui conſerve le mode vicieux de l'ancienne éducation (*Ecoles de Diſtrict art. IV*).... Tandis que les enfans étudieront les langues, on ne ceſſera pas un inſtant de former leur cœur (*Voyez N°. VIII*), d'exercer leurs corps & leurs eſprits ſuivant les vrais principes (*N°. IV*, *XIV*, *XVI*) & on les appliquera à l'étude des ſciences.

Ma méthode pour les langues n'est - elle pas la meilleure ? .. Si on ne l'adopte point, qu'on recule au moins l'époque, où un enfant apprendra toute autre langue que celle de ſon pays ; qu'on la recule juſqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Alors la raiſon, les circonſtances, l'état qu'un adoleſcent ambitionne, la préciſion de ſon eſprit, cultivé ſuivant mon ſyſtême d'éducation, la facilité d'appliquer, avec des modifications, les règles de la langue Françaiſe à toute autre langue, ſeront les garants de ſes progrès sûrs & rapides. Dans un an un ſeul maître inſtruira un certain nombre d'élèves dans le *Latin*, le *Grec*, ou toute autre langue. Ainſi, ſelon ces vues, il ſuffira d'un ou de deux Maîtres de Latin, de Grec, &c. dans chaque école nationale. Car je penſe que tous les élèves ne voudront pas l'apprendre. Que le Latin eſt peu de choſe dans mon plan !... & il eſt réduit à ſa juſte valeur. Otez-le, & l'éducation dirigée ſelon mon ſyſtême, n'en ſera ni moins belle, ni moins propre à former des hommes..... Que je détruis par-là de préjugés !..... Que de vains travaux & de ſoins infructueux j'épargne aux maîtres ! que de larmes ! que de ſoucis ! que de tourmens ! que de fatigues en pure perte ! que de temps j'épargne à l'enfance, qui trouve, dans cette étude, le tombeau de ſa gaieté, de ſes talens naiſſans, & ſouvent de l'innocence de ſes mœurs ! ſe peut-il qu'on n'ait ſu juſqu'ici donner de l'éducation aux enfans qu'en les attachant, dès leurs plus tendres années, à l'étude du Latin, aux thêmes, aux verſions, aux vers

Latins ? Se peut-il que dans nos Colléges, depuis la Sixième jufqu'à la Logique, il n'y eut des Maîtres que pour cette langue ? S'ils entreprenoient quelquefois d'enfeigner autre chofe, c'étoit arbitraire de leur part ; d'ailleurs ils y confacroient très-peu de temps, & le feul & unique but de leur inftitution étoit l'enfeignement du Latin : celui qui s'y bornoit, rempliffoit fes fonctions, & s'il le faifoit avec quelque apparence de fuccès, il avoit la réputation d'un excellent Profeffeur. (*Voyez les vices de l'ancienne éducation*, p. 28.)

LEGISLATEURS, gardez-vous de confacrer dans vos Décrets pour cette langue morte rien qui reffemble à l'ancien enfeignement ! Que nos defcendans n'aient point à vous reprocher d'avoir organifé la moindre partie de l'éducation nationale, fuivant les vues des préjugés, de l'ignorance de la coutume !

§. *V. Etude des fciences : livres élémentaires : remarques.*

N°. XIX. Les enfans exercés fuivant la nouvelle méthode & les nouveaux principes que nous avons expofés (*N°. XIII, XIV, XVI, VI*) acquerront un grand nombre d'idées & de notions relatives aux différentes fciences. Ces premières idées, ces premières notions ferviront à leur en infpirer le goût & à leur en faciliter l'étude. Mais en leur faifant parcourir divers objets des connoiffances humaines, on ne peut fe propofer de les rendre

profonds, ni en hiſtoire politique ou naturelle, ni en mathématiques, ni en phyſique, ni en chimie, en un mot, dans aucune ſcience : ce ſeroit aſpirer à un but qu'il eſt impoſſible d'atteindre. Il faut ſeulement imprimer dans leur eſprit, le ſyſtème bien ordonné d'un certain nombre de notions exactes ſur les ſciences humaines. Pour y réuſſir, ſuivez la marche que ſuit la nature dans la formation de nos idées dès notre première enfance. (*Liſez N°. XIV & la Note du N°. VIII, page* 17.) Placez les élèves dans une poſition, où ils éprouvent le beſoin & le déſir de connoître les choſes relatives à la ſcience que vous voulez leur enſeigner (1) :

---

(1) Voulez-vous tourner l'eſprit des élèves vers les mathématiques ? Rendez-leur néceſſaires les calculs pour leurs intérêts, les opérations géométriques pour partager entr'eux le terrain d'un parc ou d'un jardin, en portions égales ou en portions qui aient entr'elles un rapport donné, pour les orner en y traçant les figures de divers polygones, pour les reconnoître, lorſqu'à deſſein & à leur inſu j'en aurai ôté les bornes & effacé les lignes de démarcation. La pratique de toutes ces opérations nous fourniront des faits d'où naîtront les premières idées ſur les lignes, leur poſition reſpective, les angles, les ſurfaces, leur toiſé, &c.

Si j'ai deſſein d'apprendre la ſphère aux enfans, je me garderai bien d'expoſer à leurs yeux une ſphère en bois ou en carton. Mais je leur ferai remarquer l'horizon, les quatre points cardinaux, le mouvement apparent du ſoleil d'orient en occident, le point où il ſe trouve à midi, le méridien, la méridienne; pendant la nuit je les me-

rendez-les témoins des faits les plus ſimples qui en ſont l'objet. Les idées qui naîtront de ces faits, comme une conſéquence immédiate, formeront les

---

nerai ſur un lieu élevé, d'où nous obſerverons les étoiles qui ſe lèvent & ſe couchent ; en répétant ces obſervations à différens intervalles d'heures & de nuit, ils s'appercevront que la voûte céleſte roule d'orient en occident ; ils concevront ſans peine que ſon mouvement s'exécute comme ſur une ligne qui la traverſe. Nous déterminerons ſa poſition, ſon nom, celui de ſes extrémités ; de-là l'idée préciſe de *l'axe*, *des poles nord & ſud.* En leur montrant les étoiles qui précèdent immédiatement aujourd'hui le lever du ſoleil & de la lune, celles qui les précéderont demain, dans quinze, vingt jours, &c. nous remarquerons que ces deux aſtres s'écartent d'une ou pluſieurs étoiles déterminées. De-là la découverte de leur mouvement d'occident en orient... Une année d'obſervation ſur le ſoleil, de mois en mois, nous fera connoître ſon mouvement annuel, l'éclyptique, &c. Le cercle diurne qu'il décrira le jour qu'il ſe lève & ſe couche à ſix heures, ſera bien remarqué par nous & nommé *équateur*, &c. Le nom viendra toujours après l'objet obſervé & jamais avant. Nous nous amuſerons à figurer en bois ou en carton ces cercles, &c. à meſure que nous les découvrirons... *J'ai l'expérience de la bonté & de l'intérêt de cette méthode pour les enfans...* pour leur apprendre l'aſtronomie je ne les enfermerai pas dans une claſſe entre quatre murs pour leur parler beaucoup de choſes que je ne leur montre pas ; mais ſur le ſoir au haut d'une tour & avec des téleſcopes, nous parcourrons les cieux, & nous parlerons ſans verbiage de ce que nous aurons obſervé.

idées simples de cette science. C'est à ces idées qu'on prendra les élèves pour les conduire du connu à l'inconnu, *c'est-à-dire*, à des idées plus composées, à l'observation & à l'analyse des phénomènes plus compliqués. A proportion qu'on avancera dans l'acquisition de nouvelles idées, on apprendra aux élèves de nouveaux mots pour les exprimer. Alors chaque science aura pour eux une langue bien faite, dont les expressions exactes leur rappeleront l'origine & la génération de toutes les idées, & ne leur transmettront jamais des impressions fausses, des notions vagues, indéterminées. Dans cette méthode l'idée viendra du fait & après le fait observé ; & le mot ne viendra jamais avant, mais après l'idée qu'il doit énoncer, conserver & peindre (1). Dans l'enseignement public & particulier, on a fait jusqu'ici *tout au rebours* : on commence par de longs discours, de

(1) M. CHAPTAL, Professeur à Montpellier, offre dans l'enseignement de la chimie, le modèle & l'exemple de cette excellente méthode. C'est un des chimistes qui a le mieux mérité de la patrie, en formant un grand nombre d'éléves par ses leçons, & ramenant toujours à l'utilité publique, les vérités de cette science par des applications neuves aux arts. Je me félicite de l'avoir eu & de l'avoir encore pour maître daas cette carrière qu'il embellit. Les nations voisines se sont enrichies de ses vues profondes, de ses travaux & de ses découvertes, par la traduction de ses *élémens de chimie*, ouvrage en trois volumes, imprimé en 1790.

longues explications qui ne fixent guère l'attention des jeunes gens : on ne montre point de *chofes* aux fens ; mais on dit beaucoup de mots & les élèves les reçoivent, les adoptent, les répètent fans les avoir entendus, & ce n'eft pas leur faute. Sans voir la chofe repréfentée, comment attacher une jufte valeur aux fignes repréfentans (1)?... Ainfi les enfans apprennent à parler fans penfer, fe font des idées fauffes ou défectueufes, & ne favent jamais ni penfer avec précifion, ni raifonner avec jufteffe.

Dans mon fyftême d'éducation les élèves verront les objets de toutes les fciences, & ils les verront dans tous les objets qui les environnent. C'eft fur ces objets & non fur les livres qu'ils étudieront à l'aide de mes leçons (*Lifez la Note pag.* 13 *& les*

---

(1) De-là les enfans s'appliquent non à conferver les idées mais à fe fouvenir des paroles de leurs maîtres dont ils méritent les éloges en récitant fidèlement leurs difcours ou ceux de leurs livres. Ils faififfent à faux les mots & s'habituent à les prendre pour de la fcience (*Lifez la fin de la note* 1, *p.*26.) *avec notre éducation babillarde*, crioit J. J. Rouffeau, *nous ne faifons que des babillards*. Quelles erreurs ! quels dangereux préjugés ! quelle ignorance, même dans les fiècles qu'on nomme éclairés ! quels défordres dans la faculté de penfer en ont été la fuite ! « c'eft du » premier mot dont un enfant fe paye, dit J. J. Rouffeau, » c'eft de la première chofe qu'il apprend fur la parole » d'autrui, fans en voir l'utilité lui-même, que fon » jugement eft perdu : il aura long-temps à briller aux » yeux des fots, avant qu'il répare une telle perte. » *Emile liv. II.*

p. 31. 36.) Et à proportion que nous puiſerons des principes dans l'étude de la nature. Nous en ferons l'application aux uſages ordinaires de la vie. Ces principes, ces applications, ils les rédigeront eux-mêmes, & ils auront alors de bons livres élémentaires.

Mais pour inſtruire des enfans écartez de vos leçons les difficultés qui ſemblent avoir été placées à l'entrée de toutes les ſciences pour en interdire l'accès aux mortels. Voulez-vous, *par exemple*, leur enſeigner la MÉCANIQUE, gardez-vous de commencer, comme les ſavans dans leurs livres, par des équations algébriques ſur les relations *des temps*, *des eſpaces*, *des viteſſes*, *ſur la maſſe*, *le volume*, *la denſité*, *la quantité de mouvement?* Gardez-vous de répéter leurs raiſonnemens ſur les cas d'équilibre dans le levier?... Conſultez ſimplement l'expérience avec vos élèves. Prenez un levier; ſuſpendez-y des poids connus & à des diſtances tantôt égales, tantôt inégales.... Vous découvrirez que la force effective des corps ſuſpendus croit dans le rapport de la diſtance au point d'appui..... & vos élèves vous prédiront bientôt d'avance ce qui arrivera, ſi vous leur dites quels poids vous allez ſuſpendre au levier, & à quelle diſtance. Leurs connoiſſances acquiſes ſont exactes, puiſqu'elles ſont le réſultat des faits.... Dès que les principes du levier ſont connus, on tient la clef de toute la mécanique, & vous pourrez obſerver & expliquer avec vos élèves les effets des machines ſimples ou compoſées, dont on fait un fréquent uſage.

Quand commencerai-je ces études ?

Lorſque je trouverai, lorſque je pourrai faire naître, l'occaſion de donner à mes élèves *un beſoin ou un intérêt d'utilité ou d'agrément* pour ces études, à l'âge de neuf ou de dix ans.,.. Mais le comité de Conſtitution renvoie l'étude des ſciences à l'âge de quatorze & quinze ans. Quel avantage y a-t il à ſuivre ma méthode ?... *Il y en a de très-grands.* Liſez pag. 35, &c. & vous connoîtrez ces avantages, tels que je les entends.

Des livres élémentaires.

On ſimplifiera les élémens de chaque ſcience, en les compoſant d'après la méthode de l'analyſe, de l'obſervation & de l'expérience (1), on les

---

(1) Il n'exiſte point *de livres élémentaires*, compoſés d'après cette méthode, & il importe d'en avoir. Mais je penſe qu'on n'en devroit faire que pour les maîtres. Je veux que les enfans, inſtruits ſuivant mes principes, rendent compte de chaque leçon de vive voix & par écrit. Leurs cahiers rédigés par eux-mêmes & corrigés par les maîtres, feroient pour eux autant de livres élémentaires, à portée de leur intelligence & dont une ecture rapide & facile retraceroit à leur mémoire toutes leurs connoiſſances. *(Liſez note pag.* 44.) Quand les élèves feront inſtruits ſur une matière, on les interrogera, ſans redire les mêmes phraſes, ſans préſenter les idées dans le même ordre. Par leurs réponſes on connoîtra ce qu'ils ont bien ou mal ſaiſi, ce qu'ils ont retenu : *voilà un bon & utile catéchiſme* : je n'en admets

diſtribuera en quatre ou cinq parties, pour être enſeignées partie par partie, année par année, en commençant à dix ou onze ans, ſelon la progreſſion croiſſante de l'âge & de l'intelligence des élèves. Les idées ſimples d'une ſcience, acquiſes la première année, conduiront aux idèes compoſées & plus difficiles qui doivent être l'objet des études de la ſeconde, de la troiſième, &c. année.... Ainſi les études de l'éducation entière ſe ſuivront par degré & ſe lieront enſemble. Les leçons d'une

---

point d'autre pour l'uſage de l'enfance,& j'ai déjà dit pourquoi? (*à la fin de la note*, *page* 26).

Si l'on compoſe des *livres élémentaires* pour les enfans, INSTITUTEURS, ayez ſoin de ne leur en donner des leçons, que lorſque vous les aurez montrées & peintes, pour ainſi dire, à leurs ſens par la méthode propoſée (*page* 46); que lorſque vos élèves les auront digérées par la réflexion & par une rédaction courte & préciſe. Alors ces livres élémentaires leur tiendront lieu de leurs cahiers. Lorſque l'Aſſemblée Nationale aura décrété un plan d'éducation, quel qu'il ſoit, qu'elle charge des hommes à talent & d'un eſprit analytique de compoſer des ouvrages élémentaires, qu'elle invite en même temps tous les Français, par l'attrait des récompenſes, à s'en occuper & à communiquer leurs travaux. On ne peut avoir trop de richeſſes en ce genre.... Pour la perfection progreſſive des livres élémentaires, je propoſe d'en renouveler les éditions de huit en huit ans, en profitant des améliorations & des réformes qu'indiqueront les Profeſſeurs, d'après leurs propres obſervations & expériences.

année rappeleront au souvenir des élèves les leçons des années précédentes. Lorsque les élèves sortiront des écoles nationales, ils ne seront pas des savans profonds dans les sciences diverses dont on les aura occupés, mais ils pourront le devenir par eux-mêmes, en partant du point où ils se seront arrêtés avec leurs maîtres. Ils n'auront aucune notion à oublier, aucune idée à effacer de leurs têtes, aucun obstacle à vaincre de la part des habitudes de leur esprit. Elles seront toutes bonnes.... Ils emportent avec eux l'heureuse habitude de la réflexion, de l'analyse, du raisonnement, en interrogeant la nature par l'observation & l'expérience. (*Lisez N°. I, XIII, XIV, page 28*). Ces talens, acquis par l'éducation nouvelle que je propose, assurent à la jeunesse des moyens prompts & faciles de pousser plus loin ses connoissances, de faire avec succès de nouvelles recherches, d'appercevoir des rapports inconnus, & de s'illustrer par d'utiles découvertes.

REMARQUES.

Je ne présenterai pas ici le tableau de toutes les connoissances humaines, ni des exemples sur la manière dont les élémens d'une science peuvent & doivent être simplifiés, ni des détails sur le choix des choses qu'il faut prendre d'une science pour les enseigner aux enfans.... C'est un objet qui exige de l'étendue & des méditations profondes.....

I. *Ecole de Droit.*

L'école de Droit se trouvera nécessairement réformée par les lois nouvelles, pures, concordantes, ramenées à un petit nombre de principes qu'enfantera le génie de nos législateurs, & qui seront l'objet de son enseignement. Elle n'aura qu'à les développer en remontant à l'origine & suivant la génération des idées simples & complexes qui les composent ; mais ce n'est pas facile, quand on n'a point connu cette méthode, d'analyser & de présenter la pensée. Combien d'hommes qui se sont livrés à de grandes études, & qui n'en ont point encore entendu parler, & l'ignorent en pratique & en théorie !...

II. *École de Médecine.*

II. *Ecole de médecine.* L'Ecole de médecine a besoin d'éprouver une grande révolution dans son enseignement. Elle égare l'esprit des élèves par la langue défectueuse qu'elle parle, par des idées systématiques, dont elle repait leur imagination, par des erreurs, par des suppositions chimériques qu'elle adopte & transmet d'âge en âge, comme des vérités fondamentales (1). Voulez-vous ramener

(1) Que de dénominations insignifiantes en médecine ou qui présentent des idées fausses ! telle est l'expression vide de sens *diathèse phlogistique*, &c. tels les mots les *absorbans*, les *délayans*, les *incrassans*, les *dépurans*, les *nervins* & autres qui attribuent à une classe de remèdes

cette école fur la route de la vérité ?... Forcez-là d'imiter la chimie, qui a refait fa langue felon les principes métaphyfiques que l'*Abbé Condillac* a

---

des effets qu'on a imaginés plutôt qu'obfervés : & cependant on croit les connoître... Que d'hypothèfes fur les efprits animaux, fur les maladies des nerfs, les fpafmes, les affections hiftériques ! les médecins ont été *humoriftes*, *mécaniciens*, *animiftes*, &c. ; aujourd'hui ils font *vitaliens*, & ils n'ont pas le moindre doute fur leur fyftême.... M. *Barthez*, Chancelier de l'Univerfité de Montpellier, a développé, répandu & accrédité une doctrine particulière fur le principe vital dans deux ouvrages qui ont pour titre : I. *Nova doctrina de functionibus naturæ humanæ.* II. *Nouveaux élémens de la fcience de l'homme.* Voici des exemples de fa vicieufe méthode de raifonner.

Après la digeftion, le pylore s'ouvre & les alimens fortent de l'eftomac. — *Barthez* : c'eft le principe vital qui l'ouvre & pouffe dans les inteftins les alimens digérés. — L'homme conferve la même chaleur dans une atmofphère plus froide ou plus chaude que lui — *Barthez* : le principe vital fait brûler dans le corps qu'il anime, un feu qui eft toujours à-peu-près le même. Il a la faculté d'accroître ou d'affoiblir la chaleur communiquée au corps vivant par l'atmofphère. Ce principe varie pour cette fin les mouvemens toniques des folides & les mouvemens inteftins des fluides. *Si la chaleur de l'atmofphère eft infupportable*, le principe vital ne fe borne pas alors à arrêter toutes les petites agitations toniques & tous les frottemens qui peuvent exciter de la chaleur ; mais il contracte les fibres avec la plus grande violence pour réfifter à la dilatation que

développés en homme de génie : forcez-là de n'inſtruire la jeuneſſe que par l'obſervation analytique des faits, qui ſont les *données* de la nature,

---

tend à y produire la chaleur de l'air extérieur. — Le maître-d'hôtel d'Alexandre éprouvoit du froid en prenant un bain chaud ou en s'expoſant au ſoleil — *Barthez*: pour réſiſter à une forte chaleur extérieure, le principe vital baiſſoit ſoudainement par aberration, le degré de la chaleur vitale fort au-deſſous de celui où elle auroit dû reſter fixée.

Dans les maladies vaporeuſes il y a de grands déſordres dans l'économie animale — *Barthez* : ils ſont produits par les aberrations extrêmes dont le principe vital a contracté l'habitude dans l'exercice de ſes forces. — Il y a des remèdes qui arrêtent la putridité des humeurs. — Ces remèdes affectent le principe vital d'une affection correſpondante qui lui fait enrayer les progrès de la putridité, &c. &c. . . . .

Pourquoi cette manière de raiſonner de M. Barthez ; eſt-elle vicieuſe ? C'eſt qu'un raiſonnement, pour être bon, doit être une conſéquence immédiate des faits, & M. *Barthez* dans le ſien ſuppoſe au lieu de conclure. Il ſuppoſe des choſes qui ne dérivent point de l'obſervation exacte des phénomènes. Une pareille théorie & toutes celles qui lui reſſemblent, offrent des rêves pour des interprétations de la nature. Donc elles égarent l'eſprit au lieu de l'éclairer

Je pourrois bien expoſer encore dans un plus grand jour la fauſſeté de la doctrine de M. *Barthez*, en expliquant les phénomènes de la chaleur vitale, par les principes chimiques ſur le calorique, &c. Ces principes, diront ſes ſectateurs, n'étoient point de ſon âge ; mais

& qui ne peuvent tromper. Que, par l'influence de nos légiflateurs, l'enfeignement de la médecine, dans toutes fes parties fans exception, devienne comme celui de la phyfique & de la chimie, *l'enfeignement d'une fcience expérimentale.* Que la théorie n'y foit plus qne l'énoncé clair, fimple & précis des phénomènes bien obfervés. La raifon, l'humanité, l'intérêt public follicitent cette importante réforme.

Mais il eft, dit-on, impoffible de réduire les différentes parties de la médecine en *un enfeignement expérimental & obfervatif*... C'eft une erreur.... Obfervez avec les élèves, comme Hyppocrate & Galien, la marche des maladies, les crifes & la manière de feconder les efforts de la nature, fans les troubler; comme Stoll le rapport des maladies avec la conftitution de l'air; comme Bordeu & Fouquet les modifications du pouls, relatives aux affections des organes; comme Model & autres, les acides & les alkalis qui fe forment dans certains accidens morbifiques, les gaz qui s'échappent par les pores; comme Bonet & Morgani les fiéges & les caufes des maladies dans les cadavres, &c. Sous les yeux des élèves expérimentés, comme

---

il étoit de fon âge & de fon temps de diftinguer l'erreur de la vérité, & de ne pas donner l'une pour l'autre. . . . . *Mais j'ai déjà rempli l'objet que je me fuis propofé dans cette Note* ... C'en eft affez . . . peut-être trop . . . cependant je rends hommage au génie de M. *Barthez* : je l'admire & je m'inftruits par la lecture de fes ouvrages.

Haller ſur les muſcles, les nerfs, &c.; comme Fontana ſur les poiſons; comme Sproegel, Storck ſur les plantes vénéneuſes; comme Spallanzani ſur le ſuc gaſtrique. Expérimentés ſur le traitement des maladies par diverſes méthodes, ſur l'efficacité & l'inefficacité des remèdes les plus vantés; ſur la contagion & la communication artificielle de certains maux; leurs cauſes, leur guériſon par des moyens hardis & nouveaux, en agiſſant ſur des criminels (1).... Pour obtenir les ſuccès qu'on doit attendre d'une telle révolution en médecine, il faut que les profeſſeurs oublient leurs préjugés, leurs erreurs, leur manière vicieuſe de raiſonner & de voir les choſes ſuivant les fauſſes idées de leurs ſyſtêmes; qu'ils abandonnent leur théorie, qui gâte, altère & corrompt tout ce qu'elle touche; qu'au lieu d'imaginer, ils cherchent à découvrir les vraies cauſes des maladies, les véritables effets des remèdes, les méthodes ſimples & certaines de guériſon; qu'ils ceſſent d'imiter les charlatans en voulant tout expliquer, tout guérir ou tout ſoulager, en accablant les malades de drogues inutiles, pour ne pas dire nuiſibles, en ayant pour leur ſavoir une orgueilleuſe & funeſte préſomption, en n'ayant jamais l'utile, l'honnête & courageuſe franchiſe d'avouer leur ignorance & d'é-

(1) L'Arrêt de mort, ai-je dit dans mon *adreſſe aux gens de bien du Languedoc*, ſeroit ainſi exprimé : » MALHEUREUX ! tu as été nuiſible par ton crime à la » génération préſente ; meurs, & ſois utile, par ta mort, » aux générations futures. »

clairer les hommes ſur l'impuiſſance & les dangers de leur ſecours;... qu'ils ſe perſuadent que la médecine gît encore au berceau, & que ce berceau eſt environné de ſerpens & de monſtres qui l'empêchent d'en ſortir, *leurs habitudes*, *leurs préjugés*, *leurs ſyſtêmes*..... Il faut des Hercules pour les terraſſer. Pour lever la médecine de ſon berceau, il faut des Hercules qui ſachent parvenir & s'arrêter aux colonnes, *nec plus ultrâ*, LES BORNES qu'il n'eſt point donné aux mortels de franchir dans l'étude de la nature; des Hercules qui reviennent de leurs conquêtes, chargés de riches dépouilles, LES VÉRITÉS MÉDICALES, et qui nous les tranſmettent auſſi belles & auſſi pures que le préſente la nature dans l'obſervation & dans l'expérience (1).....

---

(1) Puiſſé-je voir bientôt un Décret opérer une telle révolution! Elle fera périr autant de livres & oublier autant d'auteurs en médecine que la Conſtitution en a fait oublier & périr en juriſprudence...... Les Profeſſeurs de l'Ecole de Montpellier ſont dignes de préſider à cette révolution. Ils ſauront inventer des moyens auſſi sûrs que nouveaux, pour interroger la nature & puiſer dans ſes réponſes des vérités précieuſes pour le ſalut du genre humain. Faudroit-il beaucoup d'Ecoles *de médecine expérimentale?* Dans le principe, deux paroiſſent ſuffire aux beſoins de la Patrie & à l'utilité publique. D'ailleurs, ne convient-il pas de faire des eſſais dans une réforme ſi nouvelle? Ne feroit-il pas difficile, peut-être même impoſſible de trouver des maîtres habiles pour pluſieurs établiſſemens de ce genre?.... Il importe à la Patrie, non d'avoir un grand nombre de ces établiſſemens, mais d'en avoir de bons. Montpellier a des titres pour obtenir une

Obſervation.

Dans les écoles de droit & de médecine, il eſt important de réduire en règle invariable, pour admettre ou rejeter les candidats, les vues du comité de conſtitution, lorſqu'il dit dans ſon rapport : » Ce ne ſera plus le temps, mais le ſavoir qu'il » faudra examiner ; on ne demandera point des » certificats ; on exigera des preuves ; on pourra » n'avoir fréquenté aucune école & être reçu mé- » decin ; on pourra les avoir parcourues toutes, & » ne pas être admis. Par cette double diſpoſition, » par cette juſte meſure, on accordera parfaite- » ment ce qu'exige la juſtice, ce que demande la » liberté, & ce que réclame la sûreté publique ». *Pag.* 43, *édit. in*-4°.

Enſeignement de la médecine dans toutes les écoles nationales.

Quels objets l'homme doit il principalement étudier ? Ceux qui ſe rapportent le plus directement à ſon exiſtence, & qui peuvent lui être utiles le plus ſouvent en ſa vie... Ainſi, dans chaque école nationale on démontrera l'anatomie ; on donnera des connoiſſances préciſes & certaines ſur les moyens de conſerver la ſanté, de ſe traiter dans

---

de ces brillantes écoles. Cette ville a été, dans tous les temps, célèbre par ſon Univerſité de médecine par d'illuſtres praticiens, par la fécondité de ſon ſol, en plantes médicales, par la facilité avec laquelle les plantes exotiques s'y acclimatent.

de légères indiſpoſitions, dans le principe des grandes maladies, d'avoir des ſecours prompts & efficaces pour ſoi & pour les autres dans les accidens de la vie. Je déſire qu'on compoſe un petit livre de toutes les bonnes idées d'Hippocrate ſur la pratique, & qui renferme des notions exactes ſur les vertus & l'uſage d'une vingtaine de ſubſtances ſimples qu'on a reconnues être les plus efficaces. On l'expliquera aux élèves.

Les médecins le voudront-ils ?... NON... leur intérêt s'y oppoſe. La génération future pourroit ſe paſſer d'eux trop ſouvent. Que feront-ils pour empêcher qu'on adopte une idée ſi utile dans le plan de l'inſtruction publique ?... Ils accréditeront le préjugé (1), qui leur réſerve le ſoin de veiller au ſalut du genre humain, qui fait croire aux hommes qu'ils peuvent ſeuls connoître les vertus & les applications des remèdes; que la médecine deviendroit pour eux dans leurs mains un inſtrument de mort; qu'elle eſt une ſcience très-difficile, très-compliquée. Mais qui l'a compliquée, cette ſcience? *Hippocrate ?...* NON: mais les erreurs & les ſyſtêmes de ceux qui lui ont ſuccédé dans cette carrière.... La bonne médecine ſe réduit à un très-petit nombre de vérités ſimples & faciles à ſaiſir dans la pratique..... Et c'eſt celle que je veux introduire dans les écoles nationales.

---

(1) Il y a des préjugés de plus d'un genre. L'ami de la vérité ne les reſpecte, ne les épargne jamais, quelque part qu'il les trouve.

Ne ſuis-je pas en contradiction avec moi-même? Point du tout. *D'un côté*, je veux qu'on répande les vérités médicales parmi les hommes pour leur être utile; *de l'autre*, qu'on organiſe les écoles de médecine, pour hâter les progrès de cette ſcience, pour inſtruire ceux qui ont la noble ambition de ſe livrer à ce genre d'étude, & de ſervir leur patrie, en délivrant les citoyens des maux dont ils ne ſavent pas ſe guérir.

III. Histoire.

Je veux qu'il n'y ait point en France une belle action ni un citoyen illuſtre par ſon patriotiſme, ſon courage, ſes vertus bienfaiſantes ou par ſes ouvrages, dont on ne rempliſſe le cœur & la mémoire des élèves. Je veux qu'on leur expoſe les lois & les uſages des peuples; qu'on les établiſſe juges de la folie & de la ſageſſe de ces lois & de ces uſages; qu'on leur en découvre la perfection ou l'imperfection dans leur rapport au plus grand bonheur, au plus grand intérêt de la choſe publique. On laiſſera dans l'oubli un tas de faits qu'il eſt inutile de ſavoir; on recueillera ſur-tout l'hiſtoire des découvertes & des progrès de l'eſprit humain, des erreurs & des préjugés des ſiècles d'ignorance & de lumières. On en recherchera les cauſes, & on remarquera les honneurs accordés aux grands hommes, &c... Enfin, il faut qu'*on n'aprenne pas tant les hiſtoires aux enfans qu'à en juger*, comme dit Montaigne.

Ainſi l'étude de l'hiſtoire ne convient à l'enfance que pour quelques traits détachés de la vie des

grands hommes ou pour quelque grand & important évènement. (*Voyez les vues que je présente à ce sujet*, *p.* 20). Le comité de constitution veut qu'on enseigne l'histoire sacrée *au premier cours* (1), qui

(1) Le Comité veut aussi un *cours abrégé de géographie* pour le premier cours. Quel succès peut-on espérer d'une éducation où l'on propose à enseigner, dans un âge tendre, des choses si disproportionnées à cet âge ? Quel succès peut-on espérer d'une éducation, où l'on renverse l'ordre naturel des idées ?.... Pour étudier la géographie, il faut avoir, 1°. Des idées de géométrie jusqu'aux figures semblables, où l'on apprend à tracer le plan d'un jardin, la carte d'un pays, &c. 2°. Des idées exactes sur la sphère. Les notions de la géographie se composent de ces idées : Donc elles doivent venir après & non avant les autres. Aussi, je veux qu'on n'enseigne la géographie aux enfans qu'après leur avoir donné les connoissances nécessaires de géométrie & de sphère. Alors cette étude deviendra un jeu. Ils l'apprendront presque d'eux-mêmes & avec intérêt, parce que j'aurai l'art de leur en inspirer.

Mais, *dira-t-on*, la géographie est du ressort des yeux. Il est aisé de voir & de parcourir un globe de carton & des cartes.... Mais les enfans les verront mal sans la géométrie & sans la sphère : voyez comme j'ai proposé de l'enseigner p. 44. Ils verront bien & facilement le signe représentant *le globe de carton & les cartes enluminées*; mais ils ne verront pas, ou ils verront mal & avec peine, la chose représentée, *le globe terrestre*, *les villes*, *les royaumes*, leur étendue, leur distance, leur situation respective, &c. Eh ! ne vaut-il pas mieux attendre qu'ils aient acquis les connoissances qui doivent précéder, que de les fatiguer à des choses qu'ils seront obligés d'étudier une seconde fois ? Ne vaut-il pas mieux renvoyer cette étude au temps où elle se fera avec fruit, rapidement & sans peine ?....

commence à l'âge de huit à neuf ans, l'Hiſtoire Grecque & Romaine au ſecond, & au troiſième les époques principales de l'Hiſtoire de France & les révolutions de notre gouvernement. A cet âge, & ſur-tout à l'âge où ſe font les deux premiers cours, l'hiſtoire d'un peuple ſe réduit pour les enfans au ſouvenir des faits, & une telle hiſtoire n'eſt rien. Dans mon ſyſtême d'éducation, je veux que l'hiſtoire des hommes en ſociété vienne vers l'âge de quinze ans, & plus tard, s'il eſt poſſible. A cette époque, les élèves inſtruits des principes de la morale politique, des droits de l'homme, des devoirs & des droits des nations, jugeront ſainement de la juſtice ou de l'injuſtice de leurs entrepriſes, des lois, des paſſions, des opinions vraies ou fauſſes & de leur influence ſur le bonheur ou le malheur ſocial. Ils ſaiſiront avec juſteſſe l'enſemble des événemens dans leurs cauſes & dans leurs effets, les cauſes lentes & progreſſives de la décadence & de la régénération des empires (1). Ainſi l'Hiſtoire nous

(1) Les excès de la cour ont néceſſité la convocation des Etats-généraux.... Les lumières du ſiécle ont fait le reſte dans notre révolution. Si elle eût commencé en 1689, le Clergé eût conſervé ſes richeſſes & ſa primatie de rang, & la nobleſſe ſes privilèges. L'ÉGALITÉ, quel cruel ſupplice pour des hommes qui portent dans leur cœur quinze ſiècles d'orgueil !... LA LIBERTÉ chez un peuple voiſin, quel ſpectacle inquiétant pour des Rois !... Voilà les cauſes morales de l'émigration & de la guerre tout enſemble..... Nous ſommes forts de patriotiſme.... La VICTOIRE eſt à nous ; & l'Allemand qui borde nos frontières leve ſa tête

inſtruira, par le ſpectacle de la proſpérité, des revers ou de la ruine entière des autres ſociétés, & répandra dans notre nation un eſprit public de ſageſſe & de conduite, qui lui aſſurera la longue & paiſible poſſeſſion de ſa brillante conquête, LA LIBERTÉ. C'eſt ſous ce ſeul & unique point de vue qui a échappé au comité, que je découvre une utilité vraiment nationale dans l'étude de l'Hiſtoire,... & des légiſlateurs ne doivent-ils pas diriger, par un rapport immédiat & direct, tous leurs projets, toutes leurs inſtitutions à l'utilité publique ?

Il y a peu de bons livres en hiſtoire. A quoi ſervent tant de gros volumes ſur l'hiſtoire des peuples ? On s'ennuie & on perd ſon temps à les lire ; c'eſt que l'auteur étale une vaine érudition pour nous apprendre des faits, dont on ne peut tirer aucune inſtruction, aucune vue intéreſſante ; c'eſt qu'il nous raconte des choſes dont nous ne voyons rien réſulter des choſes qui n'ont aucune influence ſur les événemens futurs. J'aime bien mieux que cent autres, le petit volume de *Monteſquieu* ſur la *grandeur & la décadence des Romains*. Il a cependant un grand défaut. C'eſt qu'il nous fait conſidérer la grandeur de Rome comme l'effet d'une politique qui n'exiſta jamais. Je découvre les cauſes de la grandeur & de la décadence de ce peuple

---

altière, & briſe le joug de ſes tyrans.... Si quelqu'un penſoit que les enfans de 9, 10, 11, 12, 13 ans entendroient ce langage, je lui dirois : reliſez les notes & les pages 17, 24, 38, 47.

dans les circonſtances qui les entraînent, circonſtances qui déterminent à leur inſu la forme de leur gouvernement, produiſent leurs querelles, leurs victoires ſur les peuples voiſins, qui ne ſavent point s'unir contre cette république naiſſante. Les Romains ne les ont jamais diviſés par politique, il n'y a eu aucune prévoyance de leur part...... Enfin, les circonſtances, leurs rapports avec les peuples éloignés qu'ils protégeoient, les néceſſitent à porter la guerre hors de l'Italie, & dans ces nouvelles conquêtes, ils trouvent les richeſſes, le luxe, la corruption des mœurs, l'eſclavage & leur ruine.

Cet article montre dans quelles vues & ſuivant quels principes il faut étudier & enſeigner l'hiſtoire que doit précéder ou du moins accompagner l'étude ou l'enſeignement du droit public.

IV. MYTHOLOGIE.

Le comité de conſtitution a propoſé dans ſon rapport d'enſeigner la Mythologie au *premier cours*, c'eſt-à-dire, à l'âge de huit à neuf ans. Quelle contradiction entre le but & les moyens d'une pareille éducation, entre les préceptes & les exemples, entre les idées de morale que vous avez deſſein de donner aux enfans & les idées que vous graverez dans leur mémoire! Eſt-ce par un cours de menſonges que vous leur inſpirerez le goût & l'amour de la vérité? Les formerez-vous à la vertu, en leur offrant le ſpectacle des vices honorés dans les divinités? Un père (*Saturne*) forcé de ſe dérober par

al

la fuite aux fureurs de fon fils ; un fils (*Vulcain*) qui fe venge contre fa mère ; une femme (*Junon*) animée d'une haine implacable & écrafant un peuple fous le poids de fa vengeance, parce qu'un jeune homme (*Pâris*) ne l'a pas jugée la plus belle de trois ; le premier des dieux, adoré dans fes métamorphofes pour féduire, enlever des femmes, & fe livrer aux plus infâmes voluptés ; un monftre, (*le Minotaure*) né d'une femme & d'un taureau ; une déeffe qui fe plaît à être honorée par des excès de débauche. Vous voulez éclairer la raifon des enfans, exercer leur jugement, & vous rempliffez leur tête de myftérieufes abfurdités ; Jupiter faifant jaillir de fon cerveau Pallas armée de pied en cap, & enfermant Bacchus dans fa cuiffe jufqu'au temps où il devoit naître felon les lois de la nature ; deux œufs pondus par Léda, d'où naiffent quatre enfans ; le monde repeuplé par un jet de pierres (*Deucalion* & *Pirrha*), qui fe métamorphofent les unes en hommes & les autres en femmes ; des dents d'un dragon qu'on sème & qui produifent des foldats tout armés qui s'entretuent fur le champ ; le foleil, *qu'ils voient chaque jour*, marié & ayant des enfans. Vous afpirez à créer, par l'éducation, des hommes qui ne foient ni pufillanimes, ni crédules, ni fuperftitieux ,... & vous les épouvantez par l'appareil terrible de l'enfer des payens !... Et vous leur apprenez qu'il y a dans le ciel deux tonneaux d'où découlent les bons & les mauvais événemens de la vie ; qu'il y a çà & là dans l'univers des divinités favorables & des divinités ennemies, comme de

bons & de mauvais anges ,... & vous leur parlez des arrêts irrévocables des destins, des oracles qui consultés prédisoient l'avenir, de l'influence des astres, des présages heureux ou malheureux par les phénomènes éclatans de la nature, par le vol des oiseaux à droite ou à gauche, &c. &c... & vous leur parlez des sorts jetés pour connoître la volonté des Dieux, des Talismans, &c... Craignez que ces fables ne laissent dans l'ame des enfans des traces que le temps ne pourra détruire (1). Craignez que

---

(1) *Explication de ce phénomène moral dans ses causes & dans ses effets*

L'attention donnée habituellement dès l'enfance à certains objets & à certaines perceptions, lie souvent ensemble des idées disparates, incohérentes, comme si elles étoient des conséquences les unes des autres. *Ces liaisons d'idées* se conservent durant toute la vie. Dans beaucoup de circonstances, elles ont, malgré nous, une funeste influence sur notre imagination, sur nos sentimens, sur nos pensées, sur nos actions. Combien de personnes éprouvent des mouvemens, des affections dont elles ne peuvent se défendre, à l'aspect d'une comete, d'une aurore boréale, d'un cimetière, d'une salière renversée, du nombre treize de convives, lorsqu'elles passent seules dans les ténèbres, &c. &c. Je pourrois citer des exemples *de mauvaises liaisons d'idées* dans plus d'un genre... & chacun a les siennes.... Que d'efforts d'esprit ! que de réflexions ! que de lumieres ne faut-il pas pour les détruire ?........ *Les philosophes qui ont fait l'éducation de leur esprit, & qui travaillent sans cesse à lui faire acquérir des forces*

leur imagination ne ſe moule ſur l'imagination craintive & crédule de ces peuples, & que les phénomènes de la nature, les accidens de la vie ne prennent dans leur tête la teinte de ces préjugés. Craignez de préparer, par cette éducation, leur eſprit à adopter toutes les idées ſuperſtitieuſes du peuple, qui croit encore aux devins, aux horoſcopes, aux préſages, aux ſignes céleſtes, à l'influence inviſible des bons & des mauvais génies, aux taliſmans, aux amulettes, &c. ou à des choſes qui leur reſſemblent... Que de femmes! que d'hommes qui ſont peuple!

Si on ſuivoit le plan du comité, on enſeigneroit dans le même cours l'Hiſtoire ſacrée & la Mythologie. On raconteroit en même-temps aux enfans que Moyſe frappa la terre avec ſa baguette, Neptune avec ſon trident, Minerve avec ſa lance, & qu'il en ſortit de l'eau, un cheval, un olivier fleuri. On leur diroit que les Anges ſe révoltèrent contre Dieu & les Géans contre Jupiter, & que les uns & les autres furent précipités dans les flammes; que Dieu rendoit des oracles à Jéruſalem par la bouche des Prophêtes, Apollon à Delphes par la bouche des Pythoniſſes; que les uns ont prédit la ruine de Jéruſalem, les autres celle de Troye; que Dieu métamorphoſa Nabuchodonoſor en bête, & Jupiter, Io

---

nouvelles, *m'entendent très-bien*..... INSTITUTEURS, prenez garde que votre éducation n'imprime dans l'ame de vos élèves de funeſtes LIAISONS D'IDÉES....

en vache ; que l'ange Gabriel a été envoyé ſur la terre pour parler à des mortels obſcurs de la part de Dieu, & Mercure pour parler à des héros de la part de Jupiter ou d'autres Dieux... Quel monſtrueux mélange d'idées ! quels rapprochemens d'objets ! Ils ſe feront naturellement dans la tête des élèves qui étudient dans un même cours l'Hiſtoire ſacrée & la Mythologie !... Où eſt la vérité, où eſt le menſonge, vous demanderont vos élèves ? Votre réponſe n'eſt pas douteuſe ; mais quel en ſera l'effet ? Les choſes que vous leur raconterez de la Mythologie, pour être des fables, en feront-elles moins des actions de vice, qui placent vos élèves entre des préceptes & des exemples contradictoires ? en feront-elles moins d'impreſſion ſur leur eſprit ?... Voyez les Contes Romaneſques : n'agiſſent-ils pas en bien ou en mal ſur l'ame des lecteurs, comme ſi les aventures étoient réelles ?... Eh ! comment ferez-vous concevoir aux enfans que parmi un nombre de faits ſemblables, les uns ſont des fables (1), & les autres des vérités ſacrées ?... Le croiront-ils, parce que vous le dites ? Eh ! voilà l'éducation de leur

---

(1) Tout n'eſt point fable dans la mythologie, *par exemple*, l'oracle de Delphes, la ruine de Troye, les victimes immolées par les Prêtres pour interroger les Dieux, leur réponſes obſcures pour les auditeurs, comme les prédictions des Prophêtes l'étoient pour les Juifs, les excès de débauche offerts en ſacrifice à Venus, &c. Et preſque tous les Contes de la mythologie ſont des faits que l'imagination a altérés & embellis de ſes fictions.

efprit manquée ! C'en eft fait de leurs facultés intellectuelles : vous les accoutumez à n'en point faire ufage dans leur enfance, & par cette funefte habitude vous les leur ôtez pour tout le refte de leur vie... Si pour leur malheur, ils ont profité de votre éducation, étant grands ils obéiront à l'habitude que vous leur avez donnée de croire fur parole, de juger par autorité, de ne point agir d'après leurs propres penfées, mais d'après celles des autres... & vous n'aurez point formé DES HOMMES... Et les enfans de la génération future feront, durant toute leur vie, comme ceux des générations paffées, abrutis par les préjugés, efclaves de l'erreur, dupes des opinions que sèment l'ignorance, l'imbécillité, le charlatanifme.

Vous imiterez peut-être certains auteurs qui ont cherché des allégories dans les contes de la fabuleufe antiquité ; mais vos explications allégoriques feront un nouveau tiffu de fictions & de mauvais raifonnemens.... Donnerez - vous aux élèves cette leçon fublime que je trouve dans tant de livres & dans tant de bouches ? « Voyez les écarts, les abfurdités, » les débordemens des payens. Voilà ce que » peut notre raifon abandonnée à elle-même. Que » ne devons - nous pas à la révélation, qui, en » élevant l'entendement humain à des connoif- » fances furnaturelles, a rectifié & perfectionné » celles qu'il tient de fes propres lumières ! ».... Ils n'entendront point ce langage. Ce n'eft pas une morale, ce ne font pas des confidérations pour leur âge. (*Lifez p.* 17, 24, 39.)

Conclusion. J'exclurai de l'éducation la mythologie jufqu'à l'age de quinze ans ; alors elle devient utile & même néceffaire pour la lecture des Poëtes. Je l'exclurai jufqu'à l'époque où je pourrai raifonner avec mes élèves fur les erreurs du fiécle préfent & des fiécles paffés, fur les préjugés des peuples, fur les fuperftitions qui les égarent, fur leur imbécille crédulité, fur les fauffes religions & les défaftres phyfiques & moraux qu'elles ont caufés dans l'Univers.... & nous reposerons agréablement nos regards fur la Religion telle que J. C. l'a enfeignée, Religion de paix, de douceur, d'égalité, de fraternité, feule digne de l'homme; Religion qui eft le chef-d'œuvre de la morale, & un des plus grands bienfaits que Dieu ait accordé aux hommes pour leur bonheur.

RÉSUMÉ CRITIQUE

De quelques projets de décret du Comité de Conftitution. A quoi fe réduit l'art du développement des facultés intellectuelles?

Mon fyftême d'éducation, puifé dans l'étude de la nature, démontre combien eft vicieux le plan du Comité de Conftitution dans plufieurs vues, dans plufieurs projets de décret qu'il renferme... *& les têtes philofophiquement organifées ont entendu & fenti la force de mes moyens de preuve*... dans les vues & les projets de décret.

1°. Pour les écoles primaires. (*Lisez Note* 1, *pag.* 17, 24.)

2°. Pour les écoles de district. *Au premier cours* qui commence à l'âge de neuf ans, le Comité veut qu'on enseigne l'histoire sacrée, la mythologie. (*Voyez ce que j'ai dit p.* 67, &c) On leur fera apprendre par cœur (1) la déclaration des droits de l'homme : voilà comme le Comité veut qu'on travaille au développement des facultés morales. Que mes moyens sont différens & bien plus efficaces ! (*Lisez le chapitre entier de l'éducation morale*, *p.* 14). Pour remplir cet objet dans le *second cours*, il adopte les mêmes erreurs. On étudiera l'acte constitutionnel, l'histoire grecque & romaine. (*Lisez p.* 47, *pag.* 60).

Pour le développement des facultés intellectuelles, le Comité propose pour le premier Cours l'explication combinée des élémens des langues latine & française, en faisant opérer les élèves par le raisonnement, & l'application de ces principes à la

---

(1) Ce n'est pas ma méthode, celle du Comité ne vaut rien. (*Lisez p.* 17 ; 26, 47, 39). J'ajouterai, avec *Montaigne* : « savoir *par cœur* n'est pas savoir, c'est tenir » ce qu'on a donné en garde à sa mémoire. Ce qu'on » sait droitement on en dispose sans regarder au patron, » sans tourner les yeux vers son livre.... *Tel seroit l'effet de mon systême d'éducation*, *si on en suivoit la marche*, *l'esprit & la méthode*. ,.. fâcheuse suffisance, » ajoute *Montaigne*, qu'une suffisance pure *livresque* ? » *Chap. de l'éducation.*

lecture des auteurs français, à l'explication des auteurs latins. Cette étude on la continuera au *second Cours* par l'explication des Poëtes, des historiens, des moralistes. Versification latine & française... Que cette méthode d'enseigner les langues est vicieuse ! (*Lisez pag.* 40 *&c.*) Ces exercices ne conviennent nullement à l'enfance. (*p.* 17, 39, *&c.*) Des raisonnemens sur les langues ne sont pas de leur âge. Les vrais principes que j'ai exposé s en offrent des preuves multipliées. J'apprends bien autre chose. (*Lisez pag.* 37, *&c.* 44, *&c.*).

Un abrégé de géographie : *Lisez les observations* que j'ai faites à ce sujet. (*p.* 61.)

Voilà de quoi occuper les enfans pendant les treize premières années de leur vie.... Ainsi les vices essentiels de l'ancien enseignement renaissent sous l'empire de la Constitution (*Lisez pag.* 28, 42, 47, *&c.*) Je veux que les éléves fassent encore le cours de rhétorique, de mathématiques & de physique que propose le Comité, qu'ils seront loin d'avoir appris ce qu'ils doivent apprendre selon mon systême ! (*Lisez pag.* 36, &c.).

Le vrai principe & le vrai moyen du développement des facultés intellectuelles, ont échappé au Comité. Il n'a point dit, ni connu que ce développement tient essentiellement à la perfection du langage qu'on fait parler aux enfans. C'est l'analyse de la pensée qui facilite, étend & fortifie les opérations de l'esprit humain, & c'est à l'aide de la langue que se fait cette analyse. Nous n'exerçons nos facultés intellectuelles qu'avec les secours des mots,

& nous les exerçons bien ou mal, ſelon que notre langue eſt bien ou mal faite. . . . Ainſi les progrès, la juſteſſe, la préciſion de l'eſprit, dépendent des progrès de la juſteſſe, de la préciſion du langage, VÉRITÉ précieuſe, dont on ne découvre pas le moindre veſtige dans le rapport du Comité; VÉRITÉ qui réduit l'art du développement des facultés intellectuelles dans les enfans, à l'art de leur faire parler une langue bien faite dans tous les objets de leurs études, une langue dont les mots ſuivent la progreſſion des idées, ſe lient & ſe déterminent avec elles. Tel eſt mon ſyſtême pour l'éducation de l'eſprit humain; tels ſont les principes que j'établis (*pag.* 26, 37, 45, 46. *Voyez auſſi pag.* 32).

Réliſez le jugement que j'ai porté ſur le rapport du Comité dans les *Réflexions préliminaires*, pag. 5.

§. IV. LOGIQUE.

N°. XX. En donnant des leçons aux enfans, on ne leur parlera point d'analyſe, ni de toute autre méthode que nous avons trouvée propre à aſſurer les progrès de l'eſprit humain. Les maîtres doivent imiter la nature, en conduiſant les élèves, à leur inſu, par la route de l'analyſe, de l'obſervation & de l'expérience (*liſez N°. XIII & XIV*); un jour viendra qu'on ramenera leur attention ſur eux-mêmes, ſur la manière dont ils ont acquis leurs connoiſſances; alors ils apprendront la théo-

rie de la méthode d'inſtruction qu'ils ſavent par pratique & par habitude ; les principes de cette théorie formeront l'art de raiſonner, ou la *Logique* ; c'eſt la ſeule bonne logique qu'on puiſſe enſeigner... Cette logique, bien différente de celle de l'école, embraſſera les principes de la métaphyſique, tels que l'Abbé *Condillac* nous les a révélés ; ces principes on les développera par des raiſonnemens, fondés ſur l'obſervation & l'expérience des phénomènes moraux qui ſe paſſent dans leur ame, ou que nous remarquerons dans les opinions & les préjugés des peuples, dans l'hiſtoire des erreurs & des découvertes de l'eſprit humain.

N°. XXI. §. VII. Littérature.

A l'âge de dix ans on rapportera aux enfans des traits d'hiſtoire naturelle des animaux, des traits détachés de la vie des hommes illuſtres : ils les rédigeront par écrit & les raconteront de vive voix dans les deux langues qu'ils parlent. (*Liſ.p.* 41). Lorſque le maître aura corrigé ces narrations, ils les graveront dans leur mémoire & les réciteront avec préciſion. *Berquin* a compoſé pour cet âge tendre des pièces dramatiques, où la vertu eſt miſe en action. On en fera apprendre aux élèves pour les jouer ſur un petit théâtre, où ils ſeront les acteurs & les héros de la pièce. A l'âge de quatorze ans accomplis, on les exercera à l'étude *de l'art oratoire & de l'art poétique*, à la compoſition, à la critique des ouvrages littéraires, à la

lecture des bons modèles dans les deux genres, & dans les deux langues qui leur feront familières (1). Qu'on place au premier rang les philip-

---

(1) La poéfie & l'éloquence font le produit de l'*imagination créatrice ;* cette faculté ne fe développe qu'à l'âge de quatorze & quinze ans, époque où une fenfibilité, jufqu'alors inconnue, l'échauffe, l'enflamme du feu des paffions naiffantes, anime fes ouvrages de la chaleur du fentiment, de la vivacité de l'expreffion..... *ici j'indique une marche différente de celle de l'ancien régime :* je cultive par l'étude des fciences, la faculté de penfer, avant d'exercer l'*imagination créatrice* : c'eft qu'il faut bien penfer pour bien imaginer ; c'eft qu'il faut connoître *ce qui eft*, pour imaginer *ce qui n'eft pas mais qui peut être* & pour feindre des chofes qui foient l'*imitation de la belle nature* : c'eft que l'imagination ne compofe qu'en mettant en œuvre les matériaux dont l'entendement a enrichi la mémoire... En conféquence je ne donnerai aux jeunes gens des compofitions à faire que fur des fujets dont ils ont des idées exactes & fuffifantes pour remplir mes vues. Je ne leur propoferai point des lettres, des épîtres, &c. fur des faits, fur des matières qu'ils ignorent, mais fur ce qui leur eft arrivé, fur leurs occupations, leurs divertiffemens, leurs peines. Je leur demanderai le récit d'un événement qui s'eft paffé fous leurs yeux, d'une fête, d'une cérémonie à laquelle ils ont affifté, la defcription d'une fleur, d'un arbre, d'une campagne, d'un vallon, d'une machine *moulin*, *charrue*, &c. qu'ils ont obfervés. C'eft ce qui leur importe bien plus de favoir pour l'ufage de leur vie, que toutes les amplifications des colléges & autres inepties qui les accoutumoient à parler d'une matière

piques de *Démosthène* & toutes les harangues, tous les discours étincellans de liberté & de patriotisme, seule éloquence digne des Français.

Pour exciter les élèves à des efforts de génie, les instituteurs proposeront des questions, feront naître des débats qui seront agités dans le Corps législatif ou dans les tribunaux judiciaires de l'école nationale. Quelquefois j'apposterois, *par exemple* des hommes qui les outrageroient en secret, ou leur porteroient quelque dommage sensible : s'il est difficile de prouver l'existence & l'injustice des offenses, de convaincre l'auteur du dommage, les orateurs pour plaider la cause, les juges pour la juger, seront forcés à bien réfléchir & à déployer toutes les ressources de leurs talens (1).... Ainsi se formeroient des hommes, capables de discuter un

---

sans la bien concevoir, même sans la connoître, à traiter un sujet par des lieux communs, à faire un long discours pour dire peu de chose... Que nous voyons d'hommes qui ont profité de cette éducation verbeuse... ! qu'ils seroient différens d'eux-mêmes, s'ils eussent été formés sur le plan d'une éducation pensante !...

J'aurois à communiquer, sur l'enseignement de la littérature, des idées que je dois à mes réflexions, à mon expérience & à mes travaux.... Mais attendons une occasion plus directe, pour les développer, si elles peuvent être utiles.

(1) On fera choix de certains débats de l'Assemblée Nationale, pour concourir au développement des talens oratoires dans la jeunesse.

jour les grands intérêts de la société dans l'Assemblée Nationale, & de défendre l'opprimé devant les tribunaux judiciaires. Ainsi on accoutumeroit les élèves à parler en public, à chercher l'éloquence des choses, plutôt que l'éloquence des mots, à préférer à l'emphase du style, la force du raisonnement, la justesse des pensées, à éviter les subtilités, les sophismes, à ne jamais s'écarter du véritable point de la question.

Je voudrois que dans les grandes occasions les élèves fussent exposés aux regards d'une grande multitude de citoyens, & j'ai déjà dit pourquoi? (*Lisez N°. V. pag.* 12).

« Pour se disposer aux fonctions qu'ils auront à » remplir un jour, les jeunes-gens traiteront des » questions contradictoirement, tant de vive voix » que par écrit. Quelquefois ils formeront une sorte » de tribunal, d'assemblée administrative ou muni- » cipale : ils y rempliront tour à tour les fonctions » de juge, d'accusateurs publics, de jurés, d'offi- » ciers municipaux, &c. Chacun d'eux sera obligé » d'énoncer à haute voix son opinion. » (*Rapport du Comité, pag.* 133, *édition in*-4°.). Voilà une excellente idée; mais pour la mettre en pratique il faut organiser les écoles nationales selon les vues que je développe, page 16... autrement le professeur pourra bien dire aux élèves : vous voilà aujourd'hui officiers municipaux, assemblée administrative, juges, jurés d'accusation. Mais ils ne se sentiront pas tels, comme dans mon systême. Ils joueront des rôles empruntés, & ils les joue-

ront mal. Les intérêts que vous leur donnez à discuter n'ont pour eux qu'une réalité imaginaire. Ils leur ſont étrangers.... Donc vous les exercez à parler des choſes qu'ils n'entendent pas.. . Voilà un grand vice de l'éducation.... Pour de telles compoſitions où voulez-vous qu'ils puiſent des ſentimens ? Dans leur cœur ? il n'eſt point affecté ; où des penſées ? Dans leur entendement ? les ſens ni la réflexion ne leur ont point tranſmis des idées de ce genre.... Dans mon ſyſtême d'éducation ces inconvéniens n'exiſtent point ; & ce n'eſt pas le ſeul avantage qu'il préſente.

Quel doit être le terme de l'éducation ?

La vie entière de l'homme ne doit être qu'une longue éducation. (*Liſez pag.* 34.) Ainſi il importe de prolonger le temps de l'inſtruction phyſique & morale de la jeuneſſe.... Après l'âge de quinze ans il faudra reprendre toutes les idées acquiſes dans l'enfance, & employer les trois années qui ſuivront à donner de grands développemens aux talens oratoires des élèves, de la profondeur & de l'étendue à leurs connoiſſances. A cette grande époque pour les grands progrès de la raiſon, on placera l'étude du droit public, de l'hiſtoire, (*Liſez pag.* 60) de l'eſprit humain..... A l'âge de dix-huit ans les élèves quitteront les écoles nationales pour rentrer dans la maiſon paternelle & prendre un parti déterminé pour les fonctions particulières de leur vie

entière, le commerce (1), les armes, la marine, le génie, le droit, la médecine, &c. Et ils iront se former pendant six années aux écoles du génie, pour l'artillerie ou la navigation, de médecine, de droit, &c....

L'institut national proposé par l'évêque d'Autun, est beau. Mais ne concentre-t-il pas dans Paris un enseignement complet, qu'il faut établir & répandre dans divers Départemens, pour rendre plus générale la communication des grandes lumières?

§. *VIII. Effets de l'éducation nouvelle que je propose.*

N°. XXII. Formée selon toute l'étendue de ce plan, la jeunesse n'aura rien à oublier, ni des principes, ni des idées, ni de la méthode qu'elle aura apprise avec ses instituteurs. Quelque vaste, quelque resserrées que soient ses connoissances en quittant les écoles nationales, elle n'aura qu'à suivre la même marche pour ajouter de nouvelles richesses à ses premières connoissances. En continuant comme elle a commencé, & selon les bonnes habitudes qu'elle a contractées, elle s'instruira par elle-même toute sa vie suivant le besoin des circonstances, & développera ses talens oratoires & politiques dans

(1) On doit, dit-on, entrer dans le commerce à quinze ans : *soit*; alors ces enfans manqueront seulement cette seconde époque de leur éducation.

nos assemblées populaires : elle emportera des vertus utiles, des sentimens profonds de patriotisme, un corps fortifié par différens exercices, un esprit cultivé, accoutumé à la fatigue de l'attention & propre à toute sorte d'études. . . . Et l'adolescence de l'homme sera plus éclairée que ne l'est aujourd'hui sa vieillesse. Quel esprit assez hardi pour prévoir & calculer la distance que l'homme de cette nouvelle éducation laisseroit entre lui & l'homme de l'ancienne ! . . .

§. IX. *Du ressort de l'émulation.*

N°. XXIII. Si les écoles nationales sont organisées selon ce plan, les élèves recevront des récompenses pécuniaires proportionnées à leurs travaux d'esprit & de corps, & à leurs succès. Ils seront pressés par le besoin de les obtenir, s'ils doivent acheter de leur gain des choses nécessaires à leur entretien ; si on leur permet de se procurer à leur gré de petites jouissances, quand ils en auront les moyens. (*Lisez p.* 18). Les paresseux, les ignorans se puniront eux-mêmes par les souffrances, attachées nécessairement à leur façon d'agir: leur extérieur annoncera par-tout ce qu'ils sont; ils seront notés & flétris d'infamie aux yeux de leurs camarades & de leurs maîtres, qui accorderont une considération, une estime marquée au mérite distingué. Les élèves éprouveront donc, par l'empire des circonstances, la nécessité d'être vertueux & appliqués aux travaux d'esprit. En faut-il

davantage

davantage pour les douer d'une attention forte, feule garant des progrès rapides. ...

Mais, dira-t-on, *les élèves auront l'ambition de ramaffer de l'argent, & des vices honteux, la cupidité, l'avarice feront l'effet de cette éducation*. ... Si l'argent eft la récompenfe du favoir & de la vertu, il devient un encouragement qui excite les hommes à des efforts pour mériter d'être comptés parmi les citoyens vertueux & favans. Alors l'amour des richeffes eft-il un mal? *Non*, puifqu'il eft alors l'amour du mérite & des talens qu'il faut avoir pour les obtenir. Tous les plaifirs des fens... ces puiffans moteurs des hommes ceffent d'être des vices & des principes de corruption, fi l'on en achète la jouiffance par des talens & des actions d'utilité publique. Mais les richeffes, les plaifirs, ainfi que les honneurs, les diftinctions, font elles le prix de l'intrigue, de la flatterie & des actions contraires à l'intérêt général de la focieté? ..... Elles font une fource de corruption, puifqu'elles n'engendrent que des vices & des crimes qui portent atteinte au bien public.... la gourmandife, ce principe d'activité chez les enfans, produira en eux des vertus & des talens, fi l'application, les travaux d'efprit, la bonne conduite, peuvent feuls donner le moyen de fe procurer les objets de cette paffion. Ainfi, fous le ciel de la liberté, les vices du defpotifme fe changeront en vertus.

Accordez au mérite des honneurs, des décorations, une médaille, une infcription, &c.: que le nom des enfans qui fe diftinguent foient pro-

clamés avec éloge dans les feuilles publiques, & inſcrits ſur un tableau qui ſera envoyé à toutes les écoles nationales & expoſé aux regards des élèves... Vous enflammerez ces jeunes cœurs de la paſſion de la gloire, de l'eſtime publique & de cette ardeur ſtudieuſe qui hâte les progrès & aſſure les développemens *de la ſenſibilité*, générateurs des talens & des vertus. (*Liſez pag. 7.*)

L'illuſtre *Bernardin de Saint-Pierre*, cet obſervateur & peintre de la nature, blâme l'émulation, parce qu'elle donne aux enfans une véritable ambition. *La vertu & l'ambition*, dit-il, *ſont incompatibles. La gloire de l'ambition eſt de monter, celle de la vertu eſt de deſcendre.* (Tom. III de ſes études de la nature).

Ce caractère de gloire convient aux vertus monacales. Mais en eſt-il ainſi des vertus patriotiques qui ſe rapportent au bien public?.... NON... & c'eſt le bien public qui doit être la meſure de la véritable vertu chez les peuples..... L'ambition a-t-elle pour objet de ſervir ſa patrie, de perfectionner ſa raiſon, de former ſon cœur à la pratique des devoirs qu'impoſe la ſaine morale?... Elle eſt une VERTU.... A-t-elle pour objet d'attirer ſur ſoi les regards & les faveurs du Prince, d'acheter par des intrigues & des baſſeſſes le pouvoir de tyranniſer le peuple?.... A-t-elle pour objet d'immoler l'intérêt général d'une nation aux avantages privés d'un petit nombre d'hommes qui n'ont d'autre patrie que la cour?... Elle eſt un CRIME.... Que de coupables en France!...

En inspirant à tous l'émulation, dit Bernardin ; *vous donnez à chacun d'eux autant d'ennemis que de compagnons — vous les rendez malheureux les uns par les autres* — Dans cette carrière on peut être rival sans être ennemi. — C'est à la variété des plaisirs & des peines qu'est attaché le bonheur que la nature départ à la race des mortels. C'est à la souffrance du besoin que nous devons les délices de la jouissance. . . .

---

§. X. *Éducation des citoyens qui se destinent à des métiers ou professions des arts utiles.*

N°. XXIV. *Premier cours.* Lecture, écriture, langue française. (*Lisez N°. XVII, pag.* 39.) calculs, principes constitutionnels, morale suivant notre méthode. (*Lisez pag.* 26). A l'âge de neuf ans accomplis les élèves iront travailler dans l'atelier d'un maître qui pratique l'art auquel ils se destinent. Là ils contracteront, dès l'enfance, des habitudes relatives à la profession qu'ils veulent embrasser . . . Il importe de proposer des prix pour encourager cette classe d'élèves à se rendre habiles.

II. *Cours d'un an.* A seize ans ces élèves reviendront dans des écoles, où ils se perfectionneront dans l'écriture, l'orthographe, la langue française, les calculs, la connoissance des lois constitutionnelles dans l'art d'exprimer par écrit leurs pensées ; où ils étudieront des principes de géométrie sur

le toisé, l'arpentage, le nivellement, la mesure des solides, la sphère, la géographie.

III. *Cours d'un an.* Principes de mécanique, d'hydrodinamique, les élémens de chimie appliqués aux arts. On enseignera encore à ceux qui se destinent à l'agriculture, des principes de lithologie, de botanique, de médecine vétérinaire. ,&c.

On donnera à tous les élèves en différens genres, des leçons de médecine selon les vues que j'ai présentées, pag. 58.

DES INSTITUTEURS PUBLICS.

Voulez-vous avoir d'excellens maîtres ? Et ils sont nécessaires. . . . Honorez les places de l'instruction publique, & attachez-y des récompenses qui offrent aux maîtres l'espoir flatteur & consolant de laisser à leurs enfans une honnête fortune, proportionnée à leurs besoins. C'est le moyen de tourner vers ces places l'ambition des personnes éclairées, & de leur inspirer le désir de les mériter & de les obtenir. La Patrie aura le choix sur un grand nombre d'hommes, & elle en trouvera d'excellens pour remplir, avec succès, les nombreux & importans emplois de l'éducation nationale.

La Nation paye-t-elle mal les citoyens dévoués à l'éducation ? . . . Les places ne seront recherchées que par ceux qui n'ont ni assez de ressources, ni assez de talens pour réussir dans une autre carrière.

Le Profeſſeur, homme de génie, pauvre avec ſes médiocres appointemens, ſouffrant pour ſa famille les maux de la prévoyance, cherchera & trouvera une occaſion de travailler, avec plus d'avantage, pour ſon bien-être & celui de ſes enfans, & il la ſaiſira avec empreſſement : quelle perte pour la patrie ! . . . & les pertes de ce genre ſeront fréquentes. Pourquoi des emplois bien moins utiles, ceux des finances, par exemple, ſont-ils ſi lucratifs (1) ?

---

(1) On diminue les places du pouvoir exécutif. Les appointemens des commiſſaires de la tréſorerie nationale, fixés d'abord à quinze mille livres ont été réduits à ſix mille livres. . . . Et dans la ſéance du 8 février, M. Cambon, cet incorruptible patriote, qui offre tant de vues d'utilité publique, & parle avec tant de briéveté, de juſteſſe & d'énergie, annonça que bientôt la nation épargneroit de douze à quinze millions, ſur les emplois délégués au pouvoir exécutif. Heureuſe perſpective !... utile économie chez un peuple libre !... elle offre de puiſſantes reſſources pour former de grandes écoles nationales, & ſalarier honorablement *les Miniſtres de l'inſtruction publique.*

« Il faut, dit le Comité de Conſtitution, dans ſon » rapport, que l'aiſance & un repos honorable ſoient » le prix & le terme des ſervices des inſtituteurs. Il » eſt donc indiſpenſable que la Nation leur prépare, » leur aſſure des avantages, dont la perſpective doit les » ſoutenir & les encourager dans cette noble mais pé- » nible carrière. » Donnez beaucoup de travail aux maîtres & payez-les bien. Que les moindres honoraires ſoient

Choix des Inſtituteurs publics.

Choiſiſſez les inſtituteurs publics parmi les pères de famille & les citoyens éclairés, que les doux penchants de la nature ſollicitent à le devenir. . . . Ne confiez point au ſacerdoce l'inſtitution de la jeuneſſe. (*Liſez pag.* 10 & 15.). . . . Que les Prêtres s'occupent des fonctions religieuſes de leur culte, & ils ſeront à leur poſte.

Deux qualités eſſentielles doivent diſtinguer un inſtituteur, 1°. *la ſcience & la vertu ;* 2°. *le rare talent de les communiquer aux autres.* Pour en juger on les placera au milieu des élèves pour leur enſeigner des choſes déterminées. On verra s'il ſait, non étaler des doctes inſtructions & ſuivre ſes raiſonnemens en prêtant ſes idées à l'enfance, mais deſcendre au niveau des enfans, entrer dans la ſphère de leurs connoiſſances, & raiſonner avec eux ſur leurs idées pour les conduire graduellement, ſans gêne & ſans effort, à un petit nombre des ſiennes. (*Liſez ce que j'ai dit de la méthode d'inſtruction, pag.* 31, 39.)

---

de 2000 livres. S'il ſurvient des infirmités à un inſtituteur, s'il remplit pendant vingt ans ſes fonctions, qu'il ait ſon traitement pour retraite.

Que les Légiſlateurs inſtituent une décoration pour tous les citoyens qui auront bien mérité de la Patrie, & que les inſtituteurs qui ſe diſtingueront dans cette carrière reçoivent cette décoration.

Selon les principes conſtitutionnels, le choix des inſtituteurs publics appartient au peuple, & non au pouvoir exécutif....... Il eſt aiſé d'imaginer différens modes... (*Voyez celui du Comité de Conſtitution*, *pag.* 140.).

Moyens de hâter les progrès de la ſcience de l'éducation, encore au berceau. (l. p. 9).

Laiſſez un libre eſſor au génie des inſtituteurs; que l'eſpoir des récompenſes les encourage & leur donne un intérêt à perfectionner les méthodes d'inſtruction & le reſſort de l'émulation, & à en inventer de nouvelles.... ils perfectionneront, ils inventeront, pour faire acquérir aux élèves des idées juſtes & préciſes ſur différens objets. Ainſi *Rouſſeau* a trouvé une méthode bien ingénieuſe pour donner à ſon élève les premières notions de la propriété. (*Emile liv. II.*) (1). La Patrie accorde des récom-

---

(1) « *Rouſſeau* n'eût-il fait que cette découverte, dit » *Helvetius*, je le compterois parmi les bienfaiteurs de » l'humanité, & je lui érigerois volontiers la ſtatue » qu'il demande. » Deux choſes ſe ſont oppoſées juſqu'ici aux progrès de la ſcience de l'éducation, 1°, l'indifférence nationale aux bons projets, aux découvertes en ce genre. 2°, La perſuaſion où l'on eſt que les talens, les vertus & les vices ſont un pur don de la nature. L'Aſſemblée nationale peut à ſon gré vaincre ces deux obſtacles par l'influence de ſon génie, de ſes lumières & de ſon patriotiſme. (*Liſez pag.* 7.)

penſes aux découvertes dans les arts, qu'elle en accorde auſſi aux découvertes relatives à la ſcience de l'éducation, vérités dont la connoiſſance doit être ſi utile à l'homme & au bonheur général de la ſociété.

Combien de fois le gouvernement a envoyé des ſavans ſur différens points du globe pour y faire des obſervations qui intéreſſoient le monde phyſique. Pourquoi n'enverroit-il pas auſſi des hommes éclairés chez les divers peuples de l'Europe, chez les chinois, les américains, même chez les ſauvages, pour y recueillir des faits qui intéreſſent le monde moral, pour obſerver leurs méthodes d'éducation, leurs bons ou mauvais ſuccès ? ces obſervations, ces faits comparés conduiroient à la découverte de vérités précieuſes qui reculeroient les bornes de la ſcience de l'éducation. Cette ſcience, comme toutes les autres ſciences humaines, ne peut prendre des accroiſſemens sûrs & rapides, que par l'obſervation, l'expérience, la comparaiſon des faits bien obſervés.

Comité de l'inſtruction publique.

Pour le progrès de la ſcience de l'éducation, il eſt néceſſaire d'établir un centre, pour correſpondre avec toutes les écoles nationales, pour recevoir & communiquer les nouvelles découvertes, en faire l'eſſai, juger de leur bonté, ſurveiller les travaux des inſtituteurs, les apprécier, leur décerner des honneurs, des récompenſes.... Qui

obtiendra les places de ce Comité? Les Profesſeurs qui auront bien mérité de la Patrie, par leurs ſuccès dans l'enſeignement, ou par leurs découvertes ou par leurs ouvrages.

AUX LÉGISLATEURS,

Sur le moyen d'établir un bon ſyſtême d'éducation nationale.

Ce ſyſtême ne peut être que l'ouvrage du temps, de l'obſervation, de l'expérience & des philoſophes qui révéleront l'ordre & la marche, que ſuit & comporte la nature dans l'éducation phyſique & morale. (*Liſez p.* 9, 87). LÉGISLATEURS, craignez les écueils ſemés ſur cette route. Si le plan du Comité de Conſtitution eût été décrété, quelle calamité publique! . . Il eût retardé de pluſieurs ſiècles le développement des facultés intellectuelles & les progrès des lumières parmi les Français. (*Liſez p.* 70). Si j'avois la gloire d'être aſſis parmi vous, je propoſerois à l'Aſſemblée, 1°. de décréter les grandes baſes & les vrais principes du ſyſtême d'éducation qui convient à des Français.

2°. De confier aux Départemens & aux Commiſſaires de l'éducation le ſoin, 1°. d'organiſer, en conſéquence de ces baſes & de ces principes,

des Gymnases (1) ſuivant divers plans & diverſes méthodes d'inſtruction ; 2°. de créer de petits établiſſemens dans les villes & les cantons en raiſon du nombre des habitans, de leurs beſoins, de leurs rapports dans l'aſſociation politique (2).

3°. De fixer le nombre des gymnaſes & de réunir plusieurs Départemens pour un ſeul (3).

---

(1) Ce mot vaut peut-être mieux que celui d'école nationale dont je me ſuis ſervi. (*Liſez pag.* 16). Le mot *Collége* rétrace l'idée d'un certain ordre de claſſes, d'études & d'enſeignement, qu'il ne faut plus conſerver. Si on ne conſerve plus la choſe, pourquoi conſerver le mot ?

(2) Ces écoles particulières, leur diſtribution, leur nombre, &c. tiennent à des détails qu'il eſt aiſé d'appercevoir & d'imaginer. Ce n'eſt point de mon ſujet.

(3) Montpellier, par la beauté de ſon climat, ſa poſition, ſes relations extérieures qui la rendent comme centre de pluſieurs contrées voiſines, offre une ſituation favorable pour un gymnaſe. Le collége par la régularité, l'étendue du bâtiment, préſente un édifice vaſte & commode pour un grand établiſſement d'éducation nationale. Il y a deux belles cours, un jardin, formant trois parallèlogrames rectangles. . . . Et ſi la jeuneſſe doit être placée dans des villes, où elle ſoit environnée d'exemples qui lui inſpirent l'amour de la Patrie & de la Liberté, l'obéiſſance aux lois nouvelles, & qui l'excitent à des ſacrifices de bienfaiſance publique, Montpellier a droit d'être compté au premier rang. L'ariſtocratie & le fanatiſme qui ne ſe montrent jamais impunément dans ſes murs, des monumens civiques, des fêtes célébrées avec pompe le 14 juillet & dans d'autres circonſtances ; une Garde Nationale dévouée au ſalut de la Conſtitution, & qui a, pour ainſi

4°. De déléguer aux légiſlatures le ſoin de continuer & perfectionner l'ouvrage de l'éducation nationale, ſelon le progrès des lumières & des découvertes ſur cet objet important.

---

dire, donné naiſſance à cette utile inſtitution (*la Garde Nationale de Montpellier s'eſt formée le* 18 *avril* 1789), le nombre des citoyens-ſoldats qui volent à la défenſe du territoire français, des ſecours généreux verſés dans le ſein des pauvres, des greniers d'abondance, des Corps adminiſtratifs qui marchent d'un pas ferme & rapide dans le ſens de la révolution, une ſociété populaire qui propage l'eſprit public & les lumières, & où les femmes viennent, s'animent, s'enflamment du feu ſacré du patriotiſme, portent juſqu'aux cieux le magnifique témoignage des vertus conſtitutionnelles de cette cité, & la rendent immortelle dans les faſtes de la France libre.....

Dans le moment où j'écris, les PATRIOTES de Montpellier ſonnent l'heure d'un nouveau reveil pour la Nation. De l'or, du fer, des ſoldats, tel eſt leur cri, qui retentit d'un bout de Département à l'autre ; & les citoyens donnent de l'or, préparent des armes, forment des troupes d'élite pour voler, au premier ſignal, au combat & à la victoire. VIVONS ET MOURONS LIBRES. Qu'à leur exemple la France entière prenne l'attitude impoſante & terrible d'un peuple de ſoldats en ſentinelle pour veiller au ſalut de la Patrie, frapper & écraſer les ennemis des droits ſacrés de l'homme !... Que les deſpotes le voient & qu'ils frémiſſent & reculent d'effroi d'avoir oſé ſe liguer contre la Conſtitution & inſulter au Français libre.

Nota. Il y a Montpellier un cabinet de phyſique expérimentale qui vaut plus de cinquante mille livres.

5°...... On peut juger par la lecture de cet OUVRAGE, des autres vues que je présenterois dans ma motion.

Comment rendre peu coûteuse l'éducation des enfans?

1°. Que les maîtres salariés par l'Etat, ne vendent jamais l'instruction, ni les grades à leurs élèves.

2°. Jusqu'ici les établissemens de l'éducation de la jeunesse ont été des objets de spéculations lucratives pour les entrepreneurs. Détruisons cet abus. Payons bien les Professeurs, les Directeurs des pensionnats; mais que ceux-ci rendent un compte exact & fidèle de la dépense & de la recette; que l'excédant revienne aux parens des élèves. Il leur appartient; qu'il serve à diminuer le prix de la pension. Ce prix, fixé tous les ans par les Départemens, sera très-modique lorsqu'il y aura un grand nombre d'élèves dans le même gymnase (1)... & l'on ne verra plus la passion du lucre calculer une fortune sur la nourriture des élèves, acheter

---

(1) C'est d'après ces principes que l'Assemblée Nationale constituante a réglé le régime des séminaires diocésains dans son Décret du 22 novembre 1790, pourquoi n'en feroit-on pas une loi générale pour tous les pensionnats nationaux?...

à bas prix des alimens groſſiers & mal-ſains (2)... La nourriture des enfans ſera meilleure ; ils s'en porteront mieux, & ils acquerront une conſtitution phyſique plus mâle & plus vigoureuſe.

Et les familles pourront ſans gêne & ſans effort, fournir aux frais de l'éducation de leurs enfans..... Et les citoyens éclairés ſe multiplieront pour le bonheur public.

PRINCIPES

SUR L'ÉDUCATION DES FEMMES.

L'Homme & la femme, entraînés par un tendre penchant, s'uniſſent, s'enchaînent l'un à l'autre

---

(2) Je connois des Prêtres, ſupérieurs de ſéminaire, qui, en peu de temps, ont gagné à ce trafic ſcandaleux de quoi bâtir de beaux édifices, acheter des maiſons de campagne.... & leur conſcience étoit en paix.... & cette conſcience a rejeté avec horreur l'acte du ferment civique.... Cette conſcience condamnoit, dans ce temps-là, ceux qui dans le commerce gagnoient plus de dix pour cent ſur leur miſe de fonds... Ils prêchoient le déſintéreſſement.... Alors prenoient-ils ſaintement *leur intérêt* pour règle de leurs actions ?... Aujourd'hui ils prêchent le fanatiſme ; que prennent-ils pour règle de leur conduite ?... Que de dupes dans ce monde ! y en aura-il long-temps ?.. Juſqu'à ce qu'une bonne éducation aura régénéré la race humaine.

pour accomplir le vœu de la nature. ÉPOUX, ils doivent ſe rendre heureux en confondant leur cœur par le ſentiment, & leur eſprit par la penſée. PÉRE, MÈRE, ils doivent être aſſez éclairés pour éduquer leurs fils, dès les premières années de leur vie, ne point gâter en eux l'ouvrage de la nature par des erreurs & des préjugés, & préparer leur ame aux grandes vertus, en empêchant les vices de naître.

Telle eſt la deſtination de l'homme & de la femme, tels ſont leurs devoirs. Comment la femme, de ſon côté, pourroit-elle les remplir, ſans le ſecours d'une bonne éducation phyſique & morale?.

CHAPITRE PREMIER.

ÉDUCATION PHYSIQUE.

La race humaine dégénère dans le phyſique. D'une mère foible, petite, rétrécie, peut il naître des hommes forts, grands, ſains & robuſtes?..... LÉGISLATEURS, élevez votre grande ame à de grandes penſées! ſondez les profondeurs de la nature entière, pour rendre à la race humaine la mâle beauté, la vigoureuſe énergie, la force qu'elle a perdues & qu'elle perd chaque jour.... *Lycurgue* endurciſſoit les femmes à la lutte, à la courſe, à la fatigue de tous les exercices corporels « à telle » fin, dit *Plutarque*, (*traduction d'Amyot*) que lorſ» qu'elles ſeroient mariées, le fruit qu'elles con» cevroient, venant à prendre racine forte, en un » corps robuſte & bien diſpoſé, en profite mieux,

» & auſſi qu'elles s'étant renforcées par de tels exer-
» cices, en ſupportent plus vigoureuſement & plus
» facilement les douleurs de l'enfantement. »....
Qu'on ceſſe de les accoutumer à une vie molle & ſédentaire, de mettre leur taille à la preſſe, pour lui imprimer une fineſſe qui ne vaut ni à la ſanté, ni à la beauté, les belles proportions que l'aiſance des vêtemens laiſſe croître & ſe déve-lopper. L'état de repos, d'immobilité où on les retient captives, les entraves qui ſerrent leurs mem-bres de toutes parts, leur cauſent cette délicateſſe de conſtitution, cette débilité de tempérament, cette ſenſibilité, ces irritations des fibres, germes funeſtes des maux qui les affligent.

CHAPITRE II.

ÉDUCATION MORALE.

SECTION PREMIÈRE.

S'il y a en France tant de frivolité, de légé-reté, de corruption dans les mœurs, c'eſt qu'il n'exiſte point d'éducation morale pour les femmes, & qu'elles nous communiquent leurs défauts.

Quelle éducation reçoivent-elles ? ..... Dès leur enfance on les abandonne à des eſprits bas, timides, ſuperſtitieux, qui les fatiguent par d'ennuyeuſes prières, par des lectures, des diſcours qui leur

inſpirent une lâche timidité, une aveugle ſuperſtition. On les exerce à compoſer leur maintien, à baiſſer les yeux, *ce qu'on appelle modeſtie*, à ſoigner leur figure, à prendre des attitudes gracieuſes, à arranger élégamment leur robe & leur coëffure, *ce qu'on appelle bienſéance*.... Ainſi on dirige leur goût vers la parure, & on les forme à l'art de ſe faire regarder & de plaire.

Rouſſeau a répandu & accrédité des principes qui confirment cette éducation frivole. « La femme, » dit-il, eſt faite ſpécialement pour plaire à l'hom» me..... De-là il veut qu'on cultive chez les » femmes les agrémens du corps, leur goût pour » la parure, leur coquetterie, même juſqu'à la » ruſe. » (*Emile*)... Ce philoſophe obſervant les jeunes filles, a cru ces penchans naturels aux femmes, voilà pourquoi il veut qu'on les cultive. Eh! s'il eût mieux obſervé, il eût vu que les jeunes filles tiennent des premières leçons qu'on leur donne, tous ces penchans, tous ces goûts qui les différencient des garçons; leçons qui les habituent, dès leur plus tendre enfance, à ſe modeler ſur leur mère et ſur les autres femmes, à déſirer qu'on les trouve jolies, à prendre de petits airs, à s'occuper de ce qu'on penſera d'elles... Les femmes ſont comme les hommes, ce que les font les habitudes contractées par l'éducation de la nature ou des inſtituteurs (*Liſez pag.* 7). C'eſt une vérité précieuſe que démontrent les faits hiſtoriques, & qu'il eſt aiſé de démontrer encore par d'heureuſes expériences.

Molière

Moliere, ſous Louis XIV, en jetant du ridicule ſur les femmes qui aſpiroient à s'inſtruire, Rouſſeau, de nos jours, en diſant aux femmes que la ſeule éducation qui leur convient doit être relative à l'art de plaire aux hommes, ont retardé de plusieurs ſiècles le développement de leurs facultés morales & intellectuelles, le progrès de la raiſon & de la vertu. En vain vous travaillerez à l'éducation des hommes, ſi vous négligez celle des femmes... Une moitié du genre humain gâtera l'autre. Quoi de plus étonnant encore! le Comité de conſtitution réduit l'éducation des femmes à *l'accoutumance* d'une vie calme & retirée, à l'apprentiſſage des ſoins intérieurs du menage, à des metiers qui conviennent à leur ſexe; ces métiers ſont ſans doute ceux dont parle Rouſſeau, *la couture*, *la broderie*, *la dentelle*, *les feuillages*, *les fleurs*, *les fruits* & tout ce qui peut ſervir, dit J. Jacques, à donner un tour élégant à leurs ajuſtemens.

Réflexions. En vain Rouſſeau, dans ſes principes ſur l'éducation du beau ſexe, dit: il ne s'agit que de prévenir l'abus de ſes penchans naturels qu'il convient de cultiver. Les femmes de ſon éducation chercheront à relever leurs charmes pour plaire aux hommes & réveiller dans leur cœur des déſirs & des ſentimens qui les flattent. Elles s'applaudiront de traîner après elles des vaincus, qu'elles ſauront exciter à les vaincre à leur tour..... Et ſi ces victoires réciproques d'un ſéxe ſur l'autre ſont une corruption de mœurs, cette corruption s'accroîtra

par un effet de cette inſtitution, & propagera tous les déſordres qui en dépendent.

Pourquoi preſcrire aux femmes l'étude de l'art de plaire ? Quel bien peut-il en réſulter pour elles ou pour la ſociété ? Ont-elles beſoin d'affiler leurs armes pour nous rendre ſenſibles & nous ſubjuguer ?..... Lorſque nous avons acquis la conſcience de notre ſexe, notre cœur ne s'ouvre-t-il pas aux impreſſions de leur image que nous retrace la penſée ? Seul ne s'enflamme-t-il pas du feu des déſirs qui nous emportent hors de nous, pour nous attacher à une compagne & établir avec elle des relations de ſentiment & de vie ?.... & le vœu de la nature s'accomplit..... FILLES, à quoi leur ſerviront la coqueterie, la ruſe, l'art ſéduiſant des parures que Rouſſeau veut cultiver chez elles ?.... à me tromper ſur le choix de ma compagne pour mon malheur & pour le ſien.......... FEMMES, ? à attirer les autres hommes à uſer de leurs forces & à ſe menager adroitement des occaſions d'être foibles ?... ROUSSEAU, prends garde que l'éducation de ta Sophie ne prépare de loin le déshonneur d'Emile ? (1)

L'ignorance eſt fatale à l'homme ; par quel miracle ne le ſeroit-elle pas à la femme ?..... S'il eſt utile de développer les facultés intellectuelles

(1) Sophie avoit juré d'être chaſte & honnête juſqu'à ſon dernier ſoupir. Rouſſeau, dans le ſupplément d'Emile, nous apprend qu'elle a été parjure.

dans un ſexe, pourquoi ne le ſeroit-il pas dans l'autre?.... C'eſt, *dit-on*, que les femmes n'ont point des droits ni des fonctions politiques à remplir (1); c'eſt que leur deſtination eſt unique-

(1) Les femmes ſe plaignent depuis long-temps de leur nullité civile & des hommes qui les ont dépouillées de leurs droits naturels. Les hommes leur répondent: « Nos lois vous aſſurent la conſervation de ces droits. » FEMMES, apprenez à vous ſoumettre à la néceſſité » de votre condition, & à vous tenir dans la place » que nos lois vénérables vous ont marquée.
» *Réplique des Femmes.* Hommes ſuperbes! vous » les appellez vénérables, ces lois que la force a impo- » ſées à notre foibleſſe, parce qu'elles flattent votre » orgueil, qu'elles vous établiſſent rois dans vos » maiſons qui ſont auſſi les nôtres, parce qu'elles nous » condamnent à ſupporter, ſans nous plaindre, la fougue » de votre caractère & l'inſolence de vos caprices..... » Vous les appelez vénérables ces lois, & l'habitude » qu'ont eu vos pères & que vous avez encore de » naître, de vivre & de mourir ſous leur empire ſans » en examiner la juſtice, vous fait oublier ce que vous » devez à des êtres, formés du même limon que vous, » animés du même ſouffle de vie, mûs par les mêmes » paſſions, & que l'Auteur de tout ce qui reſpire a » créés pour marcher vos égaux. Vous les appelez » vénérables ces lois, comme ſi l'égalité civile, la » liberté n'étoient pas des lois plus vénérables que celles » de vos légiſlateurs; comme ſi vos codes pouvoient » abroger celui de la nature; comme ſi la nature ne » proclamoit pas pour les femmes les mêmes droits » que pour les hommes; comme ſi elle nous avoit » donné les mêmes organes, les mêmes beſoins, les

ment le bonheur domeſtique & les devoirs de la vie intérieure, du ménage..... La nature ne dé-

---

» mêmes moyens, les mêmes facultés qu'à vous, pour
» nous réduire à la ſeule & triſte condition de l'obéiſ-
» ſance ; comme ſi elle avoit enfanté la moitié du genre
» humain pour commander à l'autre, & ne nous avoit
» rendues membres néceſſaires de la ſociété que pour
» lui appartenir par nos ſacrifices & notre ſervitude.
Adreſſe aux gens de bien du Languedoc. (Liſ. p.6. note.)

J'ai plaidé dans cet ouvrage les droits politiques des Femmes ; n'ont-elles pas, comme nous, le droit de n'obéir qu'à des engagemens à des lois qu'elles auront conſenties perſonnellement ou par leurs repréſentans ? La Conſtitution établit l'égalité comme la baſe de toute juſtice & de toute ſociété. Eſt-il juſte de laiſſer ſubſiſter entre les hommes & les femmes, une inégalité de droits politiques qui ne vient pas de la nature ? Elles ſont une portion eſſentielle de la ſociété, à laquelle elles paient, auſſi bien que nous, un tribut de peines & de travaux... L'ancien Evêque d'Autun, examinant la queſtion des droits politiques des femmes, dit : « L'excluſion des » emplois publics, prononcée contre les femmes, eſt » pour les deux ſexes un moyen d'augmenter leur bon- » heur mutuel ; c'eſt dès-lors une loi que toutes les » ſociétés ont dû reconnoître & conſacrer. » Les femmes ne peuvent-elles pas retorquer l'argument contre nous-mêmes ? & ſi elles y ajoutent, en les développant, les moyens de preuves que j'ai expoſés, il me ſemble que leur réponſe au rapport du Comité, ne ſera pas ſans force.....

Quand le ſeul flambeau de la raiſon éclairera-t-il les mortels ? pourquoi ne pas donner une exiſtence civile aux femmes, & tracer entre elles & nous une ligne droite

lègue-t-elle pas les mères pour donner la première éducation à l'enfance (1) ? Quelles connoissances ne faut-il pas pour remplir cette délégation (*lis. p.* 35.) ?..... Quels préjugés ! quelles idées fausses l'ignorance des femmes n'imprime-t-elle pas dans l'ame des enfans ?

« Le but de toute institution doit être le bon- » heur du plus grand nombre : tout ce qui s'en » écarte est une erreur ; tout ce qui y conduit » une vérité. » (*Rapport du Comité*, *p.* 118.) Qu'on applique ce principe à l'instruction des femmes. Le plus grand charme de la société du

---

de démarcation, comme entre les pouvoirs constitués ? Qui sait les avantages qui en naîtroient pour le bonheur des deux sexes, pour la prospérité publique ?...... Peut-être en naîtroit-il de grands maux ?......... NON, pourvu qu'on marquât, à chaque sexe sa véritable place dans ce nouvel ordre des choses. Lorsque, par l'éducation, les femmes auroient acquis des lumières qu'elles n'ont pas, ne pourroient-elles pas occuper dans la société un poste plus brillant qu'aujourd'hui ?

Je ne crois pourtant pas que l'exécution d'un tel projet puisse de long-temps être utile. La culture de la raison n'a pas encore assez perfectionné la race humaine dans les deux sexes.

(1) Une mère qui n'alaite point ses enfans, manque aux devoirs sacrés de la nature. Pourquoi leur entière éducation ne seroit-elle pas au rang de ses devoirs ?.... Donc c'est un devoir pour les femmes de s'instruire, pour occuper avec gloire leur poste dans les fonctions de la maternité ; & pour nous, de leur offrir des moyens d'instruction.

mariage ne tient-il pas aux lumières, aux communications des penſées?..... L'homme éclairé ne trouve pas dans ſon ignorante épouſe une compagne, mais ſeulement un inſtrument de certains plaiſirs..... Combien de fois l'affreuſe taciturnité qui règne dans le ménage, les défauts que l'ignorance donne & enracine chez les femmes, en chaſſent les maris que l'eſprit cultivé de leurs épouſes y retiendroit avec agrément ?.... Inſtruiſez les femmes, elles nous aideront de la ſageſſe de leurs conſeils, de l'étendue de leurs lumières, des ſentimens de leur courage, de la fermeté de leurs projets... De quoi parle-t-on dans les cercles ? à quels jeux ſe livre-t-on pour charmer l'ennui du temps ?..... Inſtruiſez les femmes : qu elles converſations intéreſſantes !..... Plus de jeux..... & les hommes ſeront forcés de s'inſtruire. Ils font toujours ce qui plait au beau ſexe.

On connoît l'empire des femmes ſur les hommes; éclairez celles qui tiennent les rennes d'un ſi puiſſant empire, & elles en uſeront pour porter les hommes aux progrès de la raiſon, à l'amour de la patrie, aux actions d'utilité publique.

Une éducation inſtructive pour les femmes, quel moyen ſûr & ſimple de propager les lumières & la vertu dans le genre humain (1).

---

(1) Bernardin de St. Pierre n'a pas élevé ſa penſée au-deſſus de ſon ſiècle, en parlant de l'éducation des femmes. *Un mari n'aime point*, dit-il, *à trouver un rival*, ni *un docteur dans ſa femme*, (t. 3, Etudes

Section II.

Education inſtructive qu'il convient de donner aux femmes.

Dès la plus tendre enfance, formez le cœur des filles par la pratique de la morale, & leur eſprit par l'étude des ſciences .... réglez cette éducation inſtructive ſur celle des garçons. Pour le dévelop-pement des facultés morales & intellectuelles, je ne connois pas deux méthodes différentes, & également bonnes, l'une pour l'homme & l'autre pour la femme.

Cultivez le cœur & l'eſprit des filles, comme on cultive aujourd'hui leur figure; apprenez-leur à mépriſer le luxe, la coquetterie, tout art de plaire, & d'attirer l'eſtime des hommes autrement que par l'énergie de leurs vertus & l'étendue de leur ſavoir... & la moitié de la vie que les femmes paſſent à leur toilette, elles la paſſeront à penſer, à réfléchir (1),

---

de la nature.) Si mes penſées qu'on vient de lire ſont vraies & juſtes, & je les crois telles, elles répondent d'elles-mêmes à ce trait de Bernardin de St. Pierre.

(1) *Objection.* Vous voulez rendre les femmes ſavantes; Quel malheur! On connoît ce que les femmes ſavantes font dans le ménage...

Réponſe. Mais ne valent-elles pas, dans le ménage, autant & plus que vos femmes frivoles, coquettes, pétries de luxe, &c. ?..... Que prouvent quelques exemples particuliers contre la moitié du genre humain ?.. L'inſtruction, lorſqu'elle ſera générale, ne rendra point

à élever leurs enfans, objets chéris de leur tendresse ,... & si leur destination est de plaire, comme l'a dit Jean-Jacques, elles n'auront pas besoin de leurs charmes. Moins occupées d'orner leur corps que de perfectionner leur raison & de multiplier leurs connoissances & leurs travaux utiles, elles ne chercheront plus à aiguiser les armes de leur beauté, *pour suppléer*, comme le dit Rousseau, *à la force qui leur manque & diriger la nôtre.*

Laissez ignorer aux filles leur sexe jusqu'à ce qu'elles en soient averties par la nature. A cette époque, appliquez-les aux fonctions de la vie domestique; formez leur conscience par des idées & des sentimens réfléchis sur la morale & la foi du mariage; vous imprimerez dans leur ame le sentiment raisonné de la fidélité conjugale. L'homme jouira de l'intime conviction que sa compagne ne violera jamais sa foi..... & l'on ne verra pas plus de

---

les femmes vaines, orgueilleuses, &c. &c. Vous citez l'abus que certaines femmes font de leur savoir; eh bien! prévenez cet abus ; & cela n'est point impossible. Dans l'éducation des filles, aussi-bien que des garçons, je veux *qu'on leur apprenne* à faire un bon usage de leurs connoissances ; *& tout s'apprend* dans ce monde. Cette objection & une foule d'autres qu'on peut m'opposer, sont résolues d'avance par les idées & les principes que j'ai developpés.

Ah ! si une bonne éducation avoit éclairé nos femmes, le fanatisme n'auroit pu exciter les alarmes, ni semer les discordes qui nous agitent d'un bout de Royaume à l'autre.

trahiſons entre les époux, qu'entre les vrais amis... Mais, abrogez vos lois éternelles ſur le mariage; lois barbares, ſi contraires au caractère inconſtant & mobile de l'un & l'autre ſexe; lois qui tiennent attachés à la même chaîne des êtres ennemis qui ſe dévorent.... Si la femme, élevée ſelon les principes de cette éducation nouvelle, viole ſa foi, ſeules ces lois ſont coupables; ſon cœur outragé, ſon cœur ſenſible eſt innocent. .

..... Alors vous aurez briſé le joug de l'opinion qui tyranniſe les filles & les femmes, leur fait une inſulte publique, en leur défendant de paroître ſeules hors de leurs foyers.... Alors on ceſſera de mettre l'apparence au nombre de leurs devoirs; il n'exiſtera plus entre les deux ſexes cette choquante différence, qui preſcrit ſpécialement à l'un & non pas à l'autre une réſerve flétriſſante dans ſa conduite, dans ſes manières, dans ſon maintien.

Que ſous l'empire de la conſtitution & dans le nouveau ſyſtême d'éducation pour les demoiſelles, on ne leur parle jamais de leur beauté; que les récompenſes promiſes à leur application, à leurs vertus, ne ſoient plus des parures; qu'on leur apprenne à ſe vêtir ſimplement; que leur raiſon cultivée apprécie leur juſte valeur & dédaigne l'éclat emprunté de tous les ornemens dont nos femmes ſe parent à grands frais; que les ſeuls ornemens dont les femmes de la nouvelle éducation ambitionnent de ſe parer, ſoient *la force & la ſanté du corps ſans délicateſſe, l'énergie de leurs facultés intel-*

lectuelles & morales, la liberté, l'égalité, la tendresse maternelle & le patriotisme.

Quels seront les ministres de l'éducation des filles ?

Des hommes mariés & leurs femmes. Aujourd'hui on ne peut trouver que parmi les hommes des instituteurs pour exécuter le plan de cette éducation nouvelle.

Si l'assemblée adopte les vues du comité de constitution sur l'éducation des femmes, elle laissera sans doute aux départemens, comme le propose ce comité, la liberté d'organiser des maisons d'instruction publique pour les filles. Alors, peut-être quelques départemens, s'élevant au-dessus des idées de leur siècle, sauront établir une excellente éducation physique & morale pour le beau sexe, & ouvrir les premiers la carrière de la grande & sublime régénération du genre humain (1).

---

(1) Pour les filles du peuple, il faut une éducation particulière comme pour les garçons (*lis.* p. 83). Elle doit éclairer leur esprit, & leur faciliter l'apprentissage des métiers qui conviennent à leur sexe & à leur état.

Quant aux filles qui recevront complétement l'éducation instructive, il est utile de leur appprendre les métiers qui se rapportent directement aux fonctions du ménage.

GRANDE, BELLE ET UTILE IDÉE

De l'ancien Evêque d'Autun, dans son rapport sur l'instruction publique.

La patrie vient de recouvrer les bibliothèques des monastères, ces vastes dépôts des connoissances humaines. Il faut rendre plus facilement & plus utilement communicatives toutes les richesses qu'ils renferment, & hâter l'anéantissement si désirable de cette fausse & funeste opulence, sous laquelle l'esprit humain finiroit par succomber.

Chacun des quatre vingt-trois départemens possédera dans son sein une bibliothèque; elles seront toutes ordonnées sur le même plan de distribution & de classification dans les matières; & il y aura entr'elles une correspondance réciproque. Cette correspondance fournira les matériaux d'un journal d'un genre nouveau. Ce journal (1) fera d'abord connoître le nombre, la nature des livres ou ma-

(1) Pour favoriser la circulation des lumières, la propagation des bons principes dans toutes les classes de citoyens, je voudrois qu'on affranchît des frais de poste les Journaux & les livres, & qu'on en fixât le prix. Ne fixe-t-on pas le prix du pain, comme denrée de première nécessité? Eh! l'instruction qu'on puise dans les bons écrits, n'est-elle pas pour tous les hommes une denrée de première nécessité?.....

nuſcrits de chaque département ; il offrira des notices analytiques ſur tout ce que le temps commande d'abréger, des choix heureux, des ſimplifications ſavantes pour réduire inſenſiblement à un petit nombre de volumes néceſſaires, les travaux, les découvertes de chaque ſiècle ; il nous apprendra combien chaque vérité, chaque découverte rend inutile d'ouvrages, de portions d'ouvrages ; il en hâtera ſur-tout l'anéantiſſement réel, d'abord en réduiſant au plus petit nombre poſſible cette foule de livres multipliés avec tant de profuſion, & en livrant enſuite à la bienfaiſante rigueur du temps, le ſoin de détruire abſolument l'eſpèce entière, condamnée à ne plus ſe reproduire. (*Rapport du comité*, *&c. p.* 82.)

Nombre des livres acquis par la ſuppreſſion des monaſtères. On évalue le nombre de volumes qui forment des ouvrages complets à 3,200,000, dont il y a près de 26,000 manuſcrits, & *deux millions* de volumes de théologie (1) ; pluſieurs livres y ſont répétés pluſieurs fois, il n'y a qu'environ *cent mille* articles différens.

---

(1) Que les livres qui ont fait du bien aux hommes ſont en petit nombre ! que la multitude de ceux qui leur font la guerre au moral & au phyſique, eſt effrayante !....

FIN.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

n. indique la note de la page.

Comité de Conſtitution, & qui ſont l'objet de cet ouvrage, p. 14. n.

Chapitre premier. Apperçu des moyens propres à faire acquérir à la poſtérité naiſſante, les vertus néceſſaires à des Français.

Quelles ſont ces vertus & comment elles peuvent être l'effet de l'éducation, p. 14. 15. Syſtême d'organiſation pour les écoles nationales, p. 16. Pour donner aux enfans des idées de juſtice, des principes conſtitutionnels, &c. l'auteur propoſe une bonne méthode, celle que ſuit la nature dans la formation de toutes nos idées. Erreur du Comité p. 16. 17. Rapports eſſentiels à établir entre les élèves & les domeſtiques. Comment on peut donner les premiéres notions ſur les rapports de l'homme en ſociété, p. 18. n. Modèles à mettre ſous les yeux des élèves, p. 20. Idées de la religion, p. 21. Projet d'un nouveau calendrier, *ib.* Danger de la lecture de la vie des ſaints pour les enfans, p. 22. n. Ce que l'auteur penſe des commandemens de Dieu pour les enfans, p. 23. Argument de Maupertuis en faveur de la religion, p. 23. n. *Morale expérimentale*, p. 26 & p. 25. n. Erreur du Comité, ſur ce qu'il propoſe d'enſeigner pour les enfans, p. 24. n. Pourquoi il ne faut pas à l'enfance de catéchiſme ſur les principes conſtitutionnels, comme le veut le Comité, n. p. 26. Pour compléter la démonſtration contre les vues du Comité, *Ilſ.* p. 37, & n. 39, p. 46, &c. n. p. 47.

Chapitre II. Apperçu des moyens propres à faire acquérir à la poſtérité naiſſante les talens de l'eſprit néceſ-

Étude des sciences. Comment les enfans de six, sept, huit, neuf ans, acquerront les premières idées sur les sciences, si on les forme selon la méthode proposée, p. 13. n. & p. 33.... *Lisez p.* 43. L'auteur veut qu'on commence d'enseigner les sciences à l'âge de neuf ou dix ans; pourquoi? p. 49, 37. Mais il n'entend nullement qu'on les enseigne comme on l'a fait jusqu'ici; il propose de suivre la marche que suit la nature, pour donner à l'homme des idées dans différens genres, p. 44, 45, &c. Applications de cette méthode pour donner les premières notions de la géométrie, de la sphère, p. 44. n de la *mécanique*, p. 48. L'art du développement des facultés intellectuelles se réduit à l'art de faire parler aux enfans une langue bien faite, p. 72. Comment l'auteur se conduit en conséquence dans l'enseignement des sciences, p. 46. Vices de l'éducation babillarde, adoptée dans l'ancien enseignement, p. 47 & *ib.* n.

Des livres élémentaires. Comment ils doivent être composés? p. 49. Il n'en faudroit d'imprimés que pour les maîtres. Moyen de perfectionner les livres élémentaires, p. 49. n.

Avantages de cette éducation pour la jeunesse, p. 51. Remarques, p. 51. Réforme de l'école de Droit, p. 52.

École de Médecine. Exemple de sa vicieuse méthode de raisonner, puisé dans les ouvrages de M. *Barthez*, p. 52. n. Révolution à opérer dans cette école, p. 52, 53, &c. Réduire son ensei-

gnemen

Note importante.

On ma reproché d'avoir dit, pag. 21, lig. 19, *comme philoſophe* : cette expreſſion n'eſt-elle pas auſſi catholique, apoſtolique & romaine, que cette autre, *comme homme* qui ne choque perſonne ?

Que faut-il pour compléter mon ſyſtême d'éducation ?

Il faut apprendre à la jeuneſſe à bien juger des hommes, qu'un mot, un geſte découvre à des yeux exercés & clair-voyans ; à diſtinguer les vrais d'avec les faux patriotes ; à avoir le courage de les montrer à nu aux regards de la multitude ; à peſer dans la balance de l'intérêt général les degrés de mérite des bons citoyens, & appeler ſur eux les ſuffrages du peuple ou de ſes repréſentans. . . . Ainſi on aura la ſolution du problême le plus difficile peut-être, mais le plus important pour les ſociétés, qui conſiſte dans la meilleure diſtribution des hommes, en les mettant chacun à leur véritable place, à la place où ils peuvent déployer leurs vertus & leurs talens le plus utilement pour leur patrie... Un bon ſyſtême d'éducation inſtructive; voilà le premier des moyens pour y parvenir... c'eſt aux *ſociétés populaires* à faire le reſte, par une diſcuſſion hardie, & impartiale, ſur le merite & *l'immerite* des citoyens éligibles.

Ce grand complement de l'éducation, ne peut être l'objet immédiat & direct des travaux des inſtituteurs publics. Cependant ſi on organiſe les gymnaſes, comme je l'ai propoſé (*pag.* 16, *&c.*), la jeuneſſe en fera le premier apprentiſſage dans les écoles nationales.